



# RAPPORT ANNUEL DU **DELEGATAIRE**

Service de l'Assainissement  
**SYNDICAT DES COMMUNES DU  
NORD ATLANTIQUE**  
**SCNA Assainissement**



**Exercice 2012**



Ce document a été :

	Nom et fonction	Date	Visa
Etabli par	Silvio ANDREBE (Ingénieur Exploitation)		
Vérifié par	Philippe LUDOSKY (Chef de Secteur SMDS Sainte Marie)		
Approuvé par	Fabrice HAZARD (Directeur Général SAUR Antilles)		

## Liste de diffusion :

- M. le Président du Syndicat des Communes de la Côte Nord Atlantique
- M. le Maire du Gros Morne
- M. le Maire de Trinité
- M. le Maire de Sainte Marie
- M. le Maire du Marigot
- M. le Maire du Lorrain
- M. le Maire d'Ajoupa Bouillon
- M. le Maire de Basse Pointe
- M. le Maire de Macouba
- M. le Maire de Grand Rivière
- SP2000

## Sommaire

	Pages
<b>1 PREAMBULE .....</b>	<b>5</b>
<b>2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 LES CHIFFRES CLES .....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 LES FAITS MARQUANTS.....</b>	<b>8</b>
<b>3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION .....</b>	<b>8</b>
<b>4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>9</b>
<b>4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE » .....</b>	<b>9</b>
<b>5 L'ORGANISATION DE SAUR .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>10</b>
<b>5.2 LE PERSONNEL .....</b>	<b>11</b>
<b>5.3 LES MOYENS.....</b>	<b>13</b>
<b>5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE .....</b>	<b>15</b>
<b>5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT .....</b>	<b>16</b>
<b>6 LE CONTRAT .....</b>	<b>18</b>
<b>6.1 LES INTERVENANTS .....</b>	<b>18</b>
<b>6.2 LE CONTRAT .....</b>	<b>19</b>
<b>6.3 VIE DU CONTRAT .....</b>	<b>19</b>
<b>6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES .....</b>	<b>19</b>
<b>7 LA GESTION CLIENTELE .....</b>	<b>21</b>
<b>7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS .....</b>	<b>21</b>
<b>7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES.....</b>	<b>21</b>
<b>7.3 NOMBRE DE CLIENTS .....</b>	<b>22</b>
<b>7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT .....</b>	<b>22</b>
<b>7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS.....</b>	<b>23</b>
<b>7.6 LE PRIX DE L'EAU .....</b>	<b>24</b>
<b>7.7 SITE INTERNET SAUR .....</b>	<b>25</b>
<b>8 LE PATRIMOINE DU SERVICE .....</b>	<b>26</b>
<b>8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>27</b>
<b>8.2 LE RESEAU .....</b>	<b>35</b>
<b>8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT.....</b>	<b>35</b>
<b>8.4 LES STATIONS D'EPURATION .....</b>	<b>37</b>
<b>8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION .....</b>	<b>43</b>
<b>8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE.....</b>	<b>45</b>

	Pages
<b>8.7 LES BIENS DE REPRISE .....</b>	<b>46</b>
<b>9 BILAN DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>49</b>
<b>9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS .....</b>	<b>49</b>
<b>9.2 LE TRAITEMENT.....</b>	<b>51</b>
<b>9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS .....</b>	<b>52</b>
<b>9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE.....</b>	<b>53</b>
<b>9.5 LES PRODUITS DE TRAITEMENT.....</b>	<b>54</b>
<b>10 LA QUALITE DU PRODUIT .....</b>	<b>55</b>
<b>10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION ...</b>	<b>56</b>
<b>10.2 DETAILS DES BILANS JOURNALIERS.....</b>	<b>58</b>
<b>11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR .....</b>	<b>73</b>
<b>11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE .....</b>	<b>73</b>
<b>11.2 TACHES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>87</b>
<b>11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL.....</b>	<b>93</b>
<b>11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT.....</b>	<b>95</b>
<b>11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES .....</b>	<b>95</b>
<b>12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>96</b>
<b>12.1 LE CARE .....</b>	<b>96</b>
<b>12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE .....</b>	<b>97</b>
<b>13 SPECIMENS DE FACTURES .....</b>	<b>102</b>
<b>13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675.....</b>	<b>102</b>
<b>14 GLOSSAIRE.....</b>	<b>106</b>
<b>15 ANNEXES .....</b>	<b>108</b>
<b>15.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE .....</b>	<b>109</b>
<b>15.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION.....</b>	<b>119</b>
<b>15.3 CALCUL DES INDICES DE REVISION POUR LE RENOUVELLEMENT .....</b>	<b>124</b>
<b>15.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES.....</b>	<b>125</b>

## 1 PREAMBULE

Le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005, publié au Journal officiel du 18 mars 2005, après avis du Conseil d'Etat, est relatif au Rapport Annuel du Déléguétaire d'un service public local. Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises des Services d'Eau, devenu depuis Juillet 2006 la FP2E, Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau) a publié le 31 janvier 2006, une circulaire précisant à ses adhérents le cadre pour la présentation de leurs rapports annuels.

Le décret comprend 3 chapitres :

Le premier traite des données comptables.

Le deuxième concerne l'analyse de la qualité du service par référence aux indicateurs de performance, dont la liste a été publiée dans le décret n° 2007-675 du 02 mai 2007 et qui est applicable à compter de l'exercice 2008.

Le troisième concerne les annexes.

Le premier chapitre comprend 8 alinéas.

**L'alinéa a)** demande l'établissement d'un Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation, le CARE. Le cadre de ce CARE a été élaboré par la FP2E et s'applique pour l'ensemble de ses entreprises adhérentes. Le CARE figure en fin de notre Rapport Annuel du Déléguétaire.

**L'alinéa b)** précise l'établissement d'une note de présentation des méthodes de calculs économiques annuels et pluriannuels, retenus pour l'établissement du CARE. Les éléments correspondants sont repris à la suite du CARE.

**L'alinéa c)** traite des variations du patrimoine immobilier de la collectivité, confié au déléguétaire, ou du fait d'un investissement concessif du déléguétaire.

**L'alinéa d)** concerne les biens nécessaires à l'exploitation du service. On y trouve d'une manière générale les installations de production, de traitement, de distribution. On y trouve également le parc compteur et le détail des branchements. On y trouve enfin le réseau et les différentes installations sur le réseau.

Le détail des biens nécessaires à l'exploitation du service, équipement par équipement, est présenté dans le rapport.

Certains équipements ou certaines installations ne sont plus conformes aux normes environnementales ou aux normes de sécurité en vigueur et des mises en conformité doivent être opérées. Ces non-conformités sont identifiées et présentées dans le rapport.

**L'alinéa e)** concerne les travaux réalisés dans le cadre de programme contractuel de renouvellement ou de fonds contractuel de renouvellement. Il concerne également les programmes de premier investissement, c'est-à-dire, les éventuels engagements pris par le déléguétaire à l'origine du contrat. La méthode de calcul utilisée pour calculer la charge financière associée à ces fonds et à ces programmes est présentée.

**L'alinéa f)** fait référence aux travaux réalisés dans le cadre d'une garantie de renouvellement.

**L'alinéa g)** demande le détail des biens de retour et des biens de reprise.

Pour les biens de retour, il s'agit des biens qui appartiennent à la collectivité et qui doivent être restitués à la Collectivité à l'issue du contrat. Pour les biens de reprise, il s'agit des biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les biens de retour et les biens de reprise sont présentés dans le rapport.

**L'alinéa h)** décrit les engagements à incidence financière, c'est-à-dire les engagements devant être repris à l'échéance du contrat, afin d'assurer une continuité de service. On y trouve notamment les conventions qui peuvent avoir une durée différente du contrat, et certaines règles concernant le personnel du Déléguétaire.

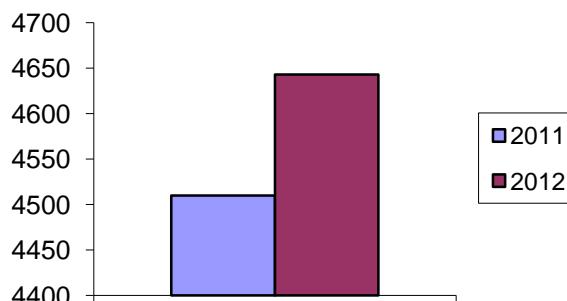
Pour ce qui concerne le troisième chapitre, les différents éléments demandés figurent dans le rapport remis par SAUR. On notera cependant un chapitre concernant les tarifs pratiqués, leur mode de détermination, et leur évolution.

## 2 LA SYNTHESE DE L'EXERCICE

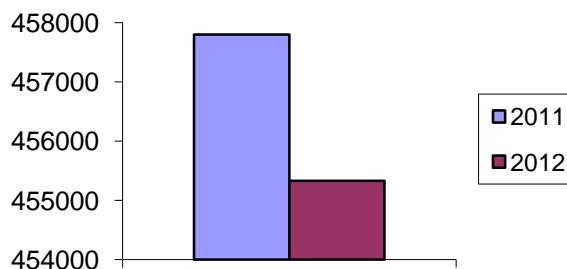
### 2.1 LES CHIFFRES CLES

	2011	2012	Variation N/N-1
<u>Données techniques</u>			
Nombre de stations d'épuration	18	18	0.0%
Nombre de postes de relèvement	34	35	2.9%
Linéaire de conduites (en ml)	55 368	57 657	4.1%
Capacité épuratoire existante (en Eq.hab)	23 635	23 635	0.0%
<u>Données clientèles</u>			
Nombre de contrats - abonnés	4 548	4 671	2.7%
Nombre de clients facturés	4 510	4 643	2.9%
Volumes assujettis à l'assainissement (en m3) avant application des coefficients correcteurs	457 798	455 328	-0.5%
Nombre de branchements raccordables depuis plus de 2 ans	-	20	-
<u>Indicateurs quantitatifs</u>			
Volumes épurés (en m3)	779 493	476 128	-38.9%
Quantité de boues produites (en tMS)	63.1	75.3	19.3%

Nombre de clients



m3 facturés avant application des coefficients



## 2.2 LES FAITS MARQUANTS

### 2.2.1 Les ouvrages et les installations mis hors service

Néant.

### 2.2.2 Les ouvrages et les installations mis en service

Mise en service du nouveau PR de Prébourg au Lorrain en août 2012.

## 3 NOS PROPOSITIONS D'AMELIORATION

- L'ensemble des ouvrages des **STEP de Lorrain sous Bois** et **Marigot bourg**, est détérioré ce qui rend l'exploitation très difficile et les nombreuses réparations très couteuses sur ces sites.
- Sur la **STEP d'Hackaert (BP)**, il serait souhaitable d'envisager une modification de la plate-forme de manière à pouvoir mettre en place une benne de plus grande capacité que celle de 6 m<sup>3</sup> en place, sachant que le silo à boues a une capacité de 72 m<sup>3</sup>
- Sur la **STEP de Sainte-Catherine (GR)**, il serait nécessaire d'étudier la possibilité de modifier les installations en y incluant un système d'extraction des boues au fond des décanteurs (élément primordial omis lors de la construction).
- Sur la **STEP Case Paul (Mac)**, il serait judicieux de repenser totalement les ouvrages en remplaçant cette structure obsolète d'un point de vue hydraulique et structurel (ouvrages inadaptés, de l'aération au canal venturi mis en place en sortie).
- Il est impératif de régler le problème du coup de bâlier de la **step DENEL**
- Mettre en place une filière de **traitement des boues** conforme à la réglementation, par exemple en créant un silo à boues sur la step de Denel pour pouvoir y traiter les boues des mini-steps.
- Remplacer les pompes submersibles du PR Crochemort par un pompage en ligne pour éliminer les odeurs qui sont préjudiciables en raison de la proximité des habitations et pour limiter les interventions en raison de l'accès difficile.

## 4 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

« A compter de l'exercice 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement (RPQS), dit « rapport du Maire », devra comprendre la publication des indicateurs de performance définis par le décret N° 2007-675 et l'arrêté du 02 mai 2007 quels que soient la taille et le mode de gestion du service. Cette nouvelle obligation pour les collectivités va permettre de disposer d'un référentiel d'indicateurs partagé par l'ensemble des parties prenantes et de capitaliser l'information sur la performance des services via le système d'information que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est en train de créer au plan national.

Les tableaux présentés ci-dessous recensent d'une part les indicateurs et leurs clefs de consolidation\* relatifs à l'exécution des missions qui nous ont été confiées dans le cadre de notre contrat de délégation de service public et d'autre part les données élémentaires pour les indicateurs qui ne sont pas entièrement de notre ressort.

L'ensemble des indicateurs sont définis dans des fiches descriptives disponibles sur le site [www.eaudanslaville.fr](http://www.eaudanslaville.fr) conformément à la circulaire interministérielle n°12 / DE du 28 avril 2008. Cette circulaire précise également dans son annexe IV les termes utilisés dans ces fiches.

*\* La clef de consolidation est nécessaire pour calculer l'indicateur à une échelle supérieure à celle du périmètre contractuel, par exemple dans le cas d'une collectivité avec plusieurs opérateurs. Les clefs de consolidation sont définies dans les fiches descriptives des indicateurs. »*

### 4.1 LES INDICATEURS DU « RAPPORT DU MAIRE »

Référence	Libellé	Valeur	Unité
D202.0-1	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	
D203.0-1	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	75.3	tonnes de matières sèches
D204.0-1	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2.24	euros/m3
D204.0-2	Prix TTC du service d'assainissement collectif au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2.22	euros/m3
P201.1-1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	22.0%	pourcent
P202.2-1	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	40	
P206.3-1	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	0%	pourcent
P207.0-1	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif	1495	euros
P251.1-1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	
P252.2-1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	15.6	/ 100 km
P253.2-1	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	pourcent
P254.3-1	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	82,00 %	pourcent
P255.3-1	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	30	
P257.0-1	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif	12.22%	pourcent
P258.1-1	Taux de réclamations du service de l'assainissement collectif	1.3	par milliers d'abonnés

## 5 L'ORGANISATION DE SAUR

### 5.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAUR dont le siège est à Saint Quentin en Yvelines assure une couverture nationale du territoire grâce à 6 Directions Régionales et 22 centres opérationnels d'exploitation (dont 2 dans les DOM) qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces centres opérationnels d'exploitation assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

#### L'organisation de SAUR aux Antilles

##### SAUR aux Antilles

##### **Présentation générale**

SAUR Antilles, est composée de 2 filiales présentes en Martinique et en Guadeloupe :

- **La SMDS** en Martinique avec :
  - La Direction Régionale
  - Le Secteur de Schœlcher,
  - Le Secteur de Sainte Marie
- **La CGSP** en Guadeloupe avec :
  - Le Secteur de Basse Terre
  - Le Secteur de Saint Barthélémy



Les caractéristiques générales sont les suivantes

Indicateur de capacité	Valeur
Communes desservies	17
Population desservie	130 000 hab
Clients eau potable	46 576
Clients assainissement	6 582
Collaborateurs	131

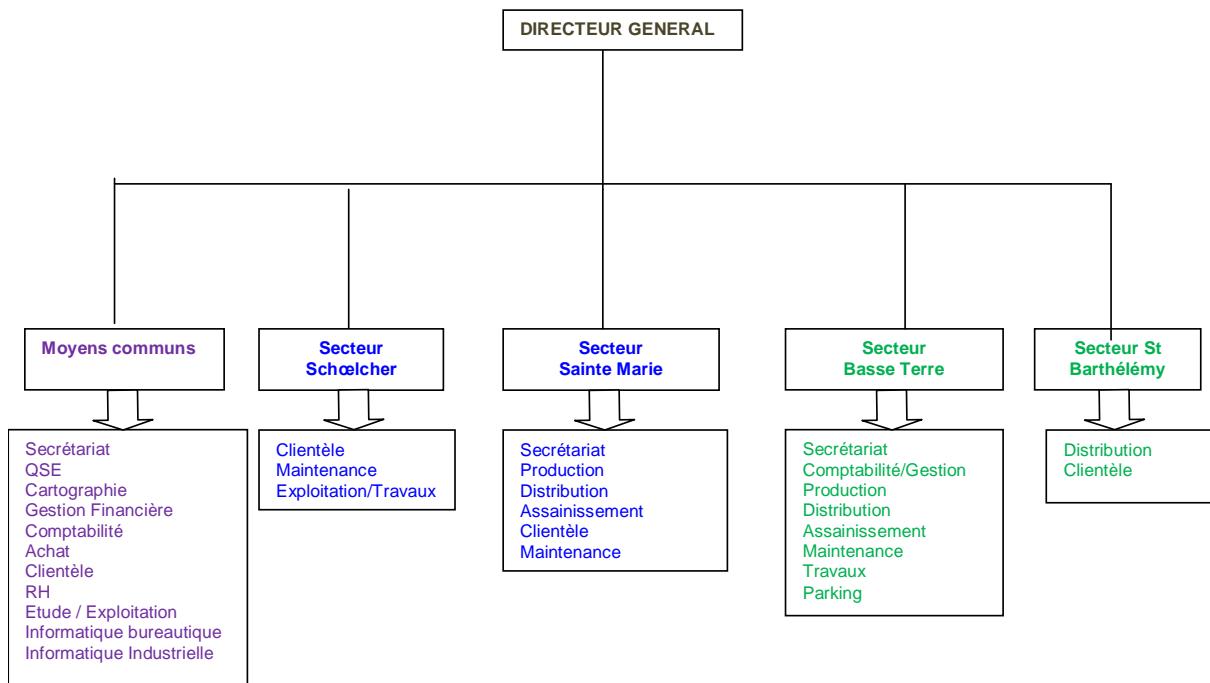
## 5.2 LE PERSONNEL

### 5.2.1 Organisation régionale

Organigramme

SAUR AUX ANTILLES

SMDS  
CGSP



## 5.2.2 Organisation du secteur

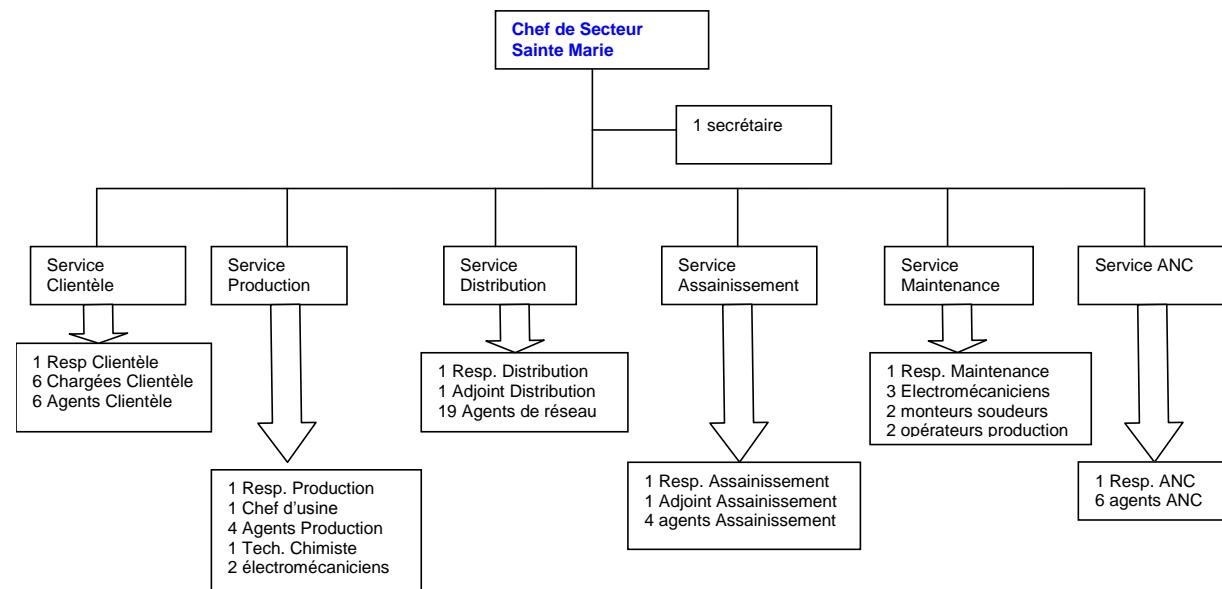
### Présentation générale **SMDS SECTEUR SAINTE MARIE**

**Missions** SMDS secteur Sainte Marie gère les contrats d'affermage d'eau potable et d'eaux usées du S.C.N.A, d'eau potable de la ville du Morne Rouge et le contrat d'exploitation de l'usine de La Capot.

Les missions de SMDS secteur Sainte Marie sont les suivantes :

- Exploitation au quotidien des stations et des réseaux d'eau et d'assainissement confiés
- Relations courantes avec les Collectivités
- Relations au quotidien avec les clients consommateurs,
- Permanence du service 24 h / 24 h
- 

### Organigramme



## 5.3 LES MOYENS

### 5.3.1 Les laboratoires d'analyses SAUR accrédités COFRAC

SAUR dispose d'un réseau de laboratoires d'analyses internes et de partenariat avec des laboratoires externes accrédités COFRAC reconnus pour leur expertise en environnement et intervenant régulièrement sur le périmètre du contrat.

En cas de pollution accidentelle, ces laboratoires sont sollicités pour détecter dans les plus brefs délais le type de produits incriminés. Ils garantissent une astreinte continue et peuvent être sollicités 24h/24.

### 5.3.2 Les directions support du groupe SAUR

Le siège SAUR met à la disposition des Directions Régionales et des centres opérationnels d'exploitation son expertise dans de nombreux domaines, et notamment :

1. Traitement des eaux
2. Hydraulique
3. Maintenance
4. Informatique industrielle
5. Télérègle et radio relève
6. Logiciels métiers
7. Logistique et achats

### 5.3.3 Les logiciels métier du groupe SAUR

SAUR a développé et mis en œuvre toute une gamme de logiciels spécialisés dans le domaine de l'exploitation des services publics d'eau et d'assainissement :

SAPHIR	Gestion de la clientèle
J@DE	Gestion des achats et de la comptabilité
MIRE QUALITE PRODUIT	Gestion de la qualité de l'eau
MIRE PRODUCTION	Gestion de la production et du traitement de l'eau
MIRE FORCE MOTRICE	Gestion de l'énergie électrique
MIRE EQUIPEMENTS DE MESURE GERES	Gestion des équipements de mesures
MIRE PATRIMOINE	Gestion des équipements techniques
MIRE RENOUVELLEMENT	Gestion du renouvellement des matériels électromécaniques
MIRE RAD	Génération des rapports annuels du déléguétaire destinés aux collectivités
GEF et GEF PREVENTIF	Gestion de la maintenance
PDI / MOBITECH	Planification des interventions de terrain
VAL	Gestion des épandages agricoles
AGATE	Gestion de l'assainissement non collectif
CART@JOUR - ANC	Gestion de l'assainissement non collectif (partenariat avec G2C Informatique)
AQUASOFT	Modélisation et optimisation des réseaux d'eau sous pression, y compris de la qualité de l'eau
BACARA	Calcul du traitement de mise à l'équilibre des eaux
NET & GIS	Cartographie informatisée des réseaux
WINRAM	Calcul de la protection des réseaux d'eau sous pression
CHARLINE	Calcul des lignes d'eau dans les usines de traitement
STANDARDS	Contrôle commande des installations déléguées à l'aide d'automates programmables
D'AUTOMATISMES	

ELOISE et SCOPE	Système de supervision locale des installations de production ou traitement
GEREMI 32	Télésurveillance à distance et gestion des alarmes des installations de production ou traitement
@collectivité	Mise à disposition de nos clients collectivités via Internet de données issues de notre système d'information : cartographie des réseaux d'eau, suivi de la production et du fonctionnement des installations, suivi des contrôles des installations d'assainissement non collectif

## 5.3.4 Les ressources matérielles du secteur

### *Moyens*

MOYENS (en nombre)	SMDS Secteur Sainte Marie
Véhicule léger	39
Véhicule type 4x4	11
Véhicule type benne	2
Mini-pelle	1
Pompe épuisement	0
Compresseur	1
Tronçonneuse	2
Machine à percer en charge	1
Groupe Electrogène mobile	1
Poste de soudure	1
Serveur de supervision	1
Matériel de détection des conduites	1
Corrélateur acoustique	1
Nettoyeur haute pression	2
Poste informatique	39
Scie à sol	1
Marteau piqueur	1

## 5.4 L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE

### 5.4.1 L'organisation régionale

#### La permanence de service

##### Dispositif d'alerte

- Pendant l'ouverture des bureaux, les interventions nécessaires à la continuité de service sont assurées par l'ensemble du secteur d'exploitation, relayé si besoin, par les services de la Direction.
- En dehors de ces horaires, les clients peuvent continuer à composer le n° d'accès indiqué sur leur facture :
  - ils sont mis en relation avec un responsable de **permanence 24h/24 et 7j/7**.
  - ce dernier déclenche l'intervention d'un agent ayant les compétences pour l'intervention mais peut également faire appel, si besoin, au renfort d'un électromécanicien d'astreinte ou d'un autre agent de terrain.
- L'électromécanicien de permanence peut également recevoir des informations transmises par notre système de télésurveillance (TOPKAPI).

---

##### Les moyens humains

- Le niveau II de permanence
  - reçoit les appels clients ainsi que les appels de télésurveillance
  - coordonne les interventions des niveaux III sur le terrain.
- En cas d'incident majeur (pollution, manque d'eau généralisée, accident...), le niveau II fait appel au **cadre de permanence** de niveau I, qui :
  - mettra en œuvre les dispositions d'urgence
  - assurera la liaison entre l'astreinte locale et les services de l'Etat
  -

---

##### Les moyens technique

- Un standard téléphonique

Ce central permet de donner un **message d'information** paramétrable à distance par l'agent de permanence en cas de perturbation sur le réseau

- Un central de Supervision (TOPKAPI).

Il permet de traiter et prioriser toutes les alarmes et informations en provenance des installations.

### 5.4.2 L'organisation secteur

##### Les moyens humains

- Le secteur de Sainte-Marie dispose en permanence d'une astreinte composée de :**
- 6 agents de niveau III affectés au réseau et aux installations, dont un spécifiquement dédié à l'assainissement.
  - 1 électromécanicien de niveau III

## 5.5 LA DEMARCHE DE MANAGEMENT

### 5.5.1 Démarche Qualité ISO 9001 - 2000



**La certification ISO 9001 :**  
**Notre Compétence, Votre Garantie**

Le Pôle Eau et Assainissement de Saur a pour mission de réaliser le service de l'eau et/ou de l'assainissement pour le compte de ses clients collectivités. Dans ce cadre, il se doit de respecter la réglementation et de répondre aux attentes des ses clients et autres parties prenantes (clients consommateurs, administrations, associations de protection de l'environnement...).

Depuis plus de 12 ans, Saur a ainsi mis en place différents outils de management, techniques et organisationnels, qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service ou de la prestation technique rendus.

Ceci passe en particulier par une parfaite maîtrise des risques opérationnels pouvant impacter la satisfaction des clients et des consommateurs (respect des obligations contractuelles) et leur santé (risque sanitaire associé à une pollution chimique ou bactériologique de l'eau potable).

Dans ce but, Saur identifie l'ensemble des risques pour les métiers de l'eau et de l'assainissement, mesure la satisfaction des clients et des consommateurs, assure un traitement efficace et rapide des réclamations et met en place des plans d'amélioration.

Saur réalise également des exercices de simulation de crise de manière à développer, à tous les niveaux de l'entreprise, sa capacité à réagir dans des situations difficiles. Ce travail est aussi l'occasion de créer des synergies très utiles avec ses clients et ses parties prenantes telles que ARS, préfecture, pompiers,...

Ces efforts et cette dynamique permettent à Saur d'être certifiée par **Afnor Certification** (organisme externe) selon la norme internationale ISO 9001 version 2008, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service fourni.

Cette démarche démontre la volonté de Saur de servir ses clients avec toujours plus de professionnalisme, de proximité et de compétences. Elle constitue aussi un réel engagement à l'amélioration continue, vecteur de progrès et de dialogue entre Saur et ses clients.

Pour les collectivités, cette certification ISO 9001 est avant tout un gage de transparence. Elle peut ainsi servir de base à une communication factuelle et objective pour mettre en valeur les efforts engagés au niveau d'un territoire en vue d'améliorer la gestion globale de l'eau.

**De plus, elle conduit à des bénéfices concrets sur le terrain**, par exemple dans les domaines suivants :

- La satisfaction du consommateur : traitement personnalisé, mesure des performances de l'entreprise grâce à l'évaluation régulière de la satisfaction des consommateurs
- Une information permanente à destination du client consommateur (site internet, plateformes téléphoniques) et de la collectivité (rapport annuel du déléguétaire)

- Une meilleure gestion des risques et la mise en place de moyens efficaces pour anticiper : surveillance sanitaire permanente, exercices de crise, mise en place de moyens de prévention, gestion des déchets...

**SAUR ANTILLES a renouvelé son certificat ISO 9001 version 2008 délivré par l'AFAQ en Octobre 2009.**

**Notre engagement dans cette démarche de management, fortement mobilisatrice des compétences, est motivé par notre volonté constante d'amélioration de nos performances et de la qualité de nos prestations en tenant compte de la sécurité des collaborateurs et de notre environnement.**

## 6 LE CONTRAT

### 6.1 LES INTERVENANTS

#### 6.1.1 La collectivité

**Nom de la collectivité :** Syndicat des Communes du Nord Atlantique

**Le Maire ou Président :** Monsieur Joachim BOUQUETY

**Le Directeur :** Mademoiselle C. MORIN / Mademoiselle M. JEAN-ELIE

**Siège :** Quartier DUHAMELIN – 97225 LE MARIGOT

**Téléphone :** 05.96. 53.53.72

**Télécopie :** 05.96. 53.62.97

**e.mail :** [scna@wanadoo.fr](mailto:scna@wanadoo.fr)

#### 6.1.2 Les collectivités adhérentes

<b>Nom de la commune</b>	<b>Nom du (des) délégué(s)</b>	<b>N° téléphone Mairie</b>
AJOUPA BOUILLON	M. SUEDILE, M. BONTE	05.96.53.32.22
BASSE POINTE	M. LINVAL, Mme DENVAL	05.96.78.50.44
GRAND RIVIERE	M. BOUQUETY, Mme MOREAU	05.96.55.77.77
GROS MORNE	M. JEAN ZEPHIRIN, M. DINTIMILLE	05.96.67.50.11
LORRAIN	M. ABELKALON	05.96.53.44.22
MACOUBA	M. EUPHROSINE et M. CAKIN	05.96.78.53.68
MARIGOT	Mme YERRO et Mme NEWTON	05.96.53.50.09
SAINTE MARIE	M. JUPITER, M. COURSET	05.96.69.30.06
TRINITE	M. TICAL, Mme TELLE	05.96.58.20.12

#### 6.1.3 Le service chargé du contrôle

**Organisme :** Service Public 2000

**Interlocuteur :** Lucie HESLOUIN

**Adresse :** 80, rue Taitbout - 75009 PARIS

**Téléphone :** 01.44.51.54.45

**Télécopie :** 01 44 51 09 59

**e.mail :** [Lucie.Heslouin@sp2000.fr](mailto:Lucie.Heslouin@sp2000.fr)

#### 6.1.4 La police de l'eau

**Interlocuteur :** DEAL : M. Michel PERREL / M. Michel OGER

**Adresse :** Jardin Desclieux - B.P 642 - 97262 FdF

**Téléphone :** 05.96.71.20.88

**Télécopie :** 05.96.71.20.39

**e.mail :** [Michel.Perrel@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Michel.Perrel@developpement-durable.gouv.fr) / [michel.oger@agriculture.gouv.fr](mailto:michel.oger@agriculture.gouv.fr)

## 6.1.5 L'agence de l'eau

**Nom de l'Agence :** Office Départemental de l'Eau de la Martinique  
**L'interlocuteur :** Madame Jeanne DEFOI (Directrice)  
**Adresse :** 7 Avenue Condorcet - BP 32 - 97201 Fort-de-France  
**Téléphone :** 05.96.48.47.20  
**Télécopie :** 05.96.63.23.67  
**e.mail :** [ode972@wanadoo.fr](mailto:ode972@wanadoo.fr)

## 6.1.6 Le déléguétaire SAUR

### SMDS

**Directeur Délégué :** Monsieur Fabrice HAZARD  
**Adresse :** Z.A. Belle Etoile – 97230 SAINTE MARIE  
**Téléphone :** 0596 69 54 74  
**Télécopie :** 0596 69 30 00  
**e.mail :** [fhazard@saur.fr](mailto:fhazard@saur.fr)

## 6.2 LE CONTRAT

Nature du contrat :	Affermage
Date d'effet :	01/04/2005
Durée du contrat :	12 ans
Date d'échéance (intégrant les avenants éventuels) :	31/03/2017

## 6.3 VIE DU CONTRAT

### 6.3.1 Les avenants signés dans l'année

Néant.

### 6.3.2 Les avenants

Néant.

### 6.3.3 Les clauses de révision atteintes

Plusieurs clauses de révision prévues à l'article 50 du contrat de délégation ont été atteintes.

## 6.4 ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

### 6.4.1 Les conventions

#### 6.4.1.1 *Les conventions de rejet*

Néant.

#### 6.4.1.2 *Les autres conventions*

Néant.

## 6.4.2 Les biens de reprise

Il s'agit des biens qui appartiennent au délégué et qui peuvent être vendus à la Collectivité à l'issue du contrat. Les éléments concernant cet aspect sont repris dans le chapitre « Votre patrimoine – Les biens de reprise ».

## 6.4.3 Les engagements liés au personnel

**1<sup>er</sup> cas : Les conditions d'application des dispositions de l'article L122.12 sont réunies.**

Dès lors qu'il y a transfert d'une entité économique autonome disposant des moyens et du personnel spécifiquement affectés à la poursuite de l'activité, les moyens et le personnel sont transférés en application des dispositions du Code du Travail (article L 122-12).

Ces dispositions sont applicables à toutes les entreprises, qu'elles adhèrent ou non à la FP2E. Dans le cas de reprise de l'activité par une collectivité territoriale (retour en régie), le transfert est effectué en application des modalités prévues par l'article 20 de la loi du 26 juillet 2005.

**2<sup>eme</sup> cas : Les conditions prévues par l'article L 122.12 ne sont pas réunies**

### **2.1. Entreprises de la profession adhérentes à la FP2E.**

Dans le cas où les deux entreprises, (l'entreprise cédante et l'entreprise reprenant l'activité) adhèrent à la FP2E, celles-ci ont l'obligation d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 de la Convention Collective de L'Eau et de l'Assainissement qui prévoit le transfert en fin de contrat du personnel spécifiquement affecté à l'activité.

### **2.2. Si l'une des deux entreprises est non adhérente à la FP2E.**

En ce cas, les entreprises concernées ne sont pas tenues d'appliquer les dispositions de l'article 2.5.2 précité, mais elles peuvent à leur guise et selon leur intérêt, en accepter ou en demander l'application.

## 6.4.4 Les flux financiers

A l'issue de l'actuel contrat de délégation, les engagements financiers suivants devront faire l'objet d'un solde :

- Régularisation éventuelle de TVA (sur les investissements de la Collectivité, liés à l'exploitation du service, ayant fait l'objet d'une attestation délivrée par cette dernière),
- Régularisation des surtaxes collectées et reversées, après déduction des impayés éventuels,
- Transfert de propriété des biens de reprise éventuels,
- Régularisation des fonds et programme de renouvellement s'il y a lieu,
- Régularisation de tout autre type d'engagement contractuel spécifique (fond de travaux, fond d'investissement, ...).

## 7 LA GESTION CLIENTELE

### 7.1 NOMBRE DE BRANCHEMENTS

#### 7.1.1 Nombre total de branchements raccordés au 31 décembre de l'année

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	890	892	0,22 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	238	244	2,52 %
L AJOUPA-BOUILLOON	106	117	10,38 %
LA TRINITE	39	44	12,82 %
LE LORRAIN	853	850	-0,35 %
LE MARIGOT	540	544	0,74 %
MACOUBA	118	157	33,05 %
SAINTE-MARIE	1 704	1 786	4,81 %
Total de la collectivité	4 521	4 667	3,23 %
Evolution N/N-1	-	3,23 %	

#### 7.1.2 Les branchements raccordables

Nombre de clients raccordables au 31 décembre

Commune	Raccordables depuis moins de 2 ans	Raccordables depuis plus de 2 ans
L AJOUPA-BOUILLOON	0	1
BASSE-POINTE	1	3
GROS-MORNE	1	1
LE LORRAIN	12	8
LE MARIGOT	2	6
SAINTE-MARIE	0	1
Total de la collectivité	16	20

## 7.2 NOMBRE DE CONTRATS – ABONNES

Ce tableau présente le nombre de contrats au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	893	893	0,00 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	245	244	-0,41 %
L AJOUPA-BOUILLOON	113	117	3,54 %
LA TRINITE	41	44	7,32 %
LE LORRAIN	856	851	-0,58 %
LE MARIGOT	541	545	0,74 %
MACOUBA	119	157	31,93 %
SAINTE-MARIE	1 707	1 787	4,69 %
Total de la collectivité	4 548	4 671	2,70 %
Evolution N/N-1	-	2,70 %	

## 7.3 NOMBRE DE CLIENTS

Ce tableau présente le nombre de clients au 31 décembre de chaque année affichée.

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	892	893	0,11 %
GRAND'RIVIERE	33	33	0,00 %
GROS-MORNE	243	242	-0,41 %
L AJOUPA-BOUILLON	113	117	3,54 %
LA TRINITE	41	44	7,32 %
LE LORRAIN	847	845	-0,24 %
LE MARIGOT	535	541	1,12 %
MACOUBA	119	157	31,93 %
SAINTE-MARIE	1 687	1 771	4,98 %
Total de la collectivité	4 510	4 643	2,95%
Evolution N/N-1	-	2,95 %	

## 7.4 LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

### 7.4.1 Les volumes annuels assujettis à l'assainissement par commune

Les volumes indiqués dans le tableau ci-dessous représentent les volumes d'eau potable consommés assujettis à la redevance d'assainissement avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2011	2012	Evolution N/N-1
BASSE-POINTE	93 051	94 848	1,93 %
GRAND'RIVIERE	3 388	3 393	0,15 %
GROS-MORNE	18 715	19 971	6,71 %
L AJOUPA-BOUILLON	12 640	13 426	6,22 %
LA TRINITE	3 620	3 267	-9,75 %
LE LORRAIN	86 810	84 122	-3,10 %
LE MARIGOT	44 625	43 934	-1,55 %
MACOUBA	16 302	15 777	-3,22 %
SAINTE-MARIE	178 647	176 590	-1,15 %
Total de la collectivité	457 798	455 328	-0,54%
Evolution N/N-1	-	-0,54 %	

## 7.4.2 Les volumes assujettis à l'assainissement par type de branchements

Volumes globaux annuels exprimés en m<sup>3</sup> avant application des coefficients correcteurs.

Commune	2012	Particuliers et autres			communaux
		Dont < 200 m <sup>3</sup> /an	Dont 200 < conso < 6 000 m <sup>3</sup> /an	Dont conso > 6 000 m <sup>3</sup> /an	
BASSE-POINTE	94 848	67 200	23 018	0	4 630
GRAND'RIVIERE	3 393	3 393	0	0	0
GROS-MORNE	19 971	16 342	2 085	0	1 544
L AJOUPA-BOUILLON	13 426	8 582	4 685	0	159
LA TRINITE	3 267	3 063	204	0	0
LE LORRAIN	84 122	59 920	19 519	0	4 683
LE MARIGOT	43 934	36 848	5 389	0	1 697
MACOUBA	15 777	10 630	5 147	0	0
SAINTE-MARIE	176 590	109 636	32 256	8 160	26 538
Total de la collectivité	455 328	315 614	92 303	8 160	39 251

## 7.4.3 Liste détaillée des industriels avec consommation supérieure à 6000 m<sup>3</sup>/an

Commune	Nom de l'industriel	Volume consommé en 2011	Volume consommé en 2012	Evolution N / N-1
Total des industriels		0	0	-

## 7.4.4 Les volumes facturés

Les volumes facturés sont présentés dans les états des décomptes.

## 7.5 ETAT DES RECLAMATIONS CLIENTS

Réclamations récurrentes sur l'année	Nombre en 2011	Nombre en 2012
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE / Erreur facturation assainissement	2	-
FACTURATION ENCAISSEMENT / REDEVANCE ET TARIF / Erreur facturation Eau	-	6
PRODUIT / EAUX USEES / Odeurs	1	-

## 7.6 LE PRIX DE L'EAU

### 7.6.1 Le prix de l'eau

Prix de l'assainissement pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> au 31/12/2012 (Cf. § 13.1 Spécimens de factures) :

266.18 € T.T.C.

Soit :

2.22 € / m<sup>3</sup>

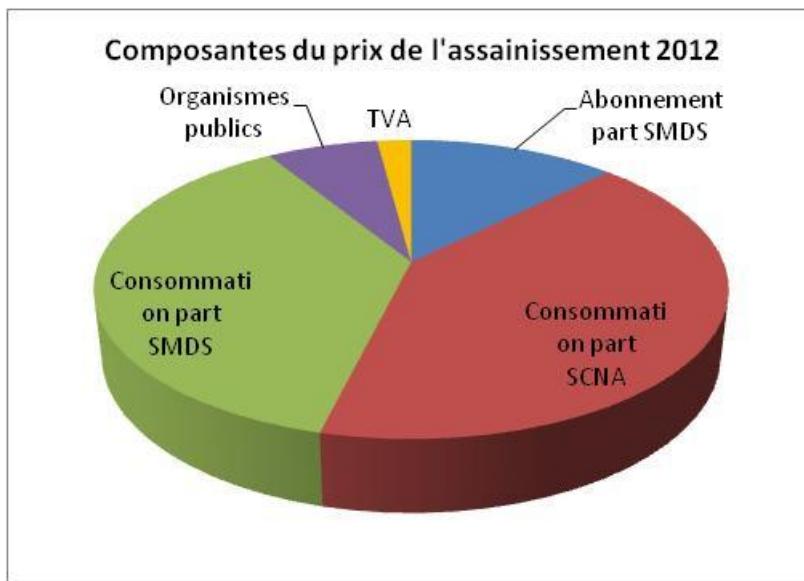
ou

0.0022 € / litre

### 7.6.2 Les composantes du prix de l'eau

La décomposition d'une facture d'assainissement pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> est la suivante :

Abonnement part SMDS	33.59 €	soit : 12.6%
Consommation part SCNA	109.78 €	soit : 41.2%
Consommation part SMDS	99.32 €	soit : 37.3%
Organismes publics	18.00 €	soit : 6.8%
TVA	5.49 €	soit : 2.1%
<b>Total</b>	<b>266.18 €</b>	



### 7.6.3 L'évolution du prix

Année	2011	2012	2013
Prix du m <sup>3</sup> au 1er janvier	2.19 €	2.22 €	2.24 €
Evolution N/N-1	1.1%	1.5%	1.1%

## 7.7 SITE INTERNET SAUR

Saur met à la disposition de ses clients particuliers une agence en ligne, accessible à partir du portail [www.saur.com](http://www.saur.com).

Les clients de SMDS, société filiale de Saur, ont accès à ces mêmes services à partir de l'adresse [www.smds.fr](http://www.smds.fr) où ils sont accueillis, puis redirigés vers le site Saur où ils peuvent créer leur espace client.



### www.saurclient.fr : une agence en ligne 24h/24

Notre site [www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr) est dédié à tout client abonné au service de l'eau. Chacun peut y créer son Espace Client, et y gérer son ou ses comptes, en toute sécurité.

L'espace client est mis à jour quotidiennement grâce à une interface sécurisée entre les bases de données clients et le site.

#### Comment faire pour

- ▶ [Vous abonner](#)
- ▶ [Nous contacter](#)
- ▶ [Vérifier votre consommation](#)
- ▶ [Opter pour l'e-facture](#)
- ▶ [Vous informer sur la qualité de votre eau](#)
- ▶ [Résilier votre abonnement](#)

- ▶ Modifier leur adresse de facturation
- ▶ Modifier leurs identifiants de connexion
- ▶ Modifier ou communiquer leurs coordonnées bancaires
- ▶ Modifier leur mode de paiement
- ▶ Communiquer le relevé de leur compteur
- ▶ Souscrire à un nouvel abonnement
- ▶ Résilier leur abonnement en cours

#### > Gestion du compte sur « Mon Espace Client »

Sur son Espace Client, le client peut visualiser ses informations personnelles, le solde de son compte, son dernier index relevé, son historique de consommation sur 3 ans, sa dernière facture.

Il peut également y effectuer à toute heure les opérations nécessaires à la gestion de son compte et via les formulaires en ligne, contacter directement le service clientèle local concerné par sa demande. Les fonctionnalités disponibles sont largement utilisées par nos clients qui peuvent :

- ▶ Demander une fermeture temporaire de branchement
- ▶ Demander un devis pour un branchement
- ▶ Régler leur facture par carte bancaire
- ▶ Souscrire à l'e-facture Saur et consulter leurs factures en ligne
- ▶ Nous adresser un mail
- ▶ Recevoir un mail lors de la relève de leur compteur
- ▶ Différer le prélèvement de leur facture de solde

A partir de la page d'accueil, les internautes non encore clients de Saur peuvent nous contacter, demander en ligne un devis ou une estimation de travaux de branchement, ou un encore, un abonnement au service de l'eau.

#### > Information sur l'eau dans la commune du client

Dans cet espace client, le client accède aussi à une information personnalisée sur l'eau dans sa commune. Il peut y retrouver :

- ▶ la qualité de l'eau dans sa commune,
- ▶ une description des installations (station de traitement ou d'assainissement, réseau...)
- ▶ les travaux prévus sur la commune (les interruptions de services y sont annoncées)
- ▶ des alertes en cas de coupure, de casse de réseaux, de pollution...
- ▶ un espace spécifique est prévu pour l'actualité de l'eau sur la commune (Investissements prévus, actualité événementielle, lien vers le site de la collectivité).

## > Une information exhaustive sur les thématiques de l'Eau

Dans les rubriques de « Toute l'info sur l'eau », l'internaute accède à une information détaillée sur les thèmes liés à l'eau :

- des conseils pratiques,
- un espace documentation pour le téléchargement des brochures Saur,
- des réponses aux questions les plus fréquentes,
- l'essentiel pour la préservation de l'eau dans l'environnement,
- les grands thèmes de la qualité de l'eau,
- un simulateur de consommation.

Enfin, sous l'onglet « Saur », l'internaute retrouve les coordonnées de nos services clientèle et la carte des implantations de Saur en France.

## En savoir plus

- |   |  |
|---|--|
|  Votre règlement | Les modes de paiement que faire en cas de difficulté pour régler votre facture |
|  Votre facture   | Pour mieux comprendre votre facture  |
|  Votre compteur  | Savoir le lire, l'utiliser, le protéger, et le rendre accessible               |
|  Vous et l'Eau   | Les éco-gestes, pour maîtriser votre consommation                              |

## 8 LE PATRIMOINE DU SERVICE

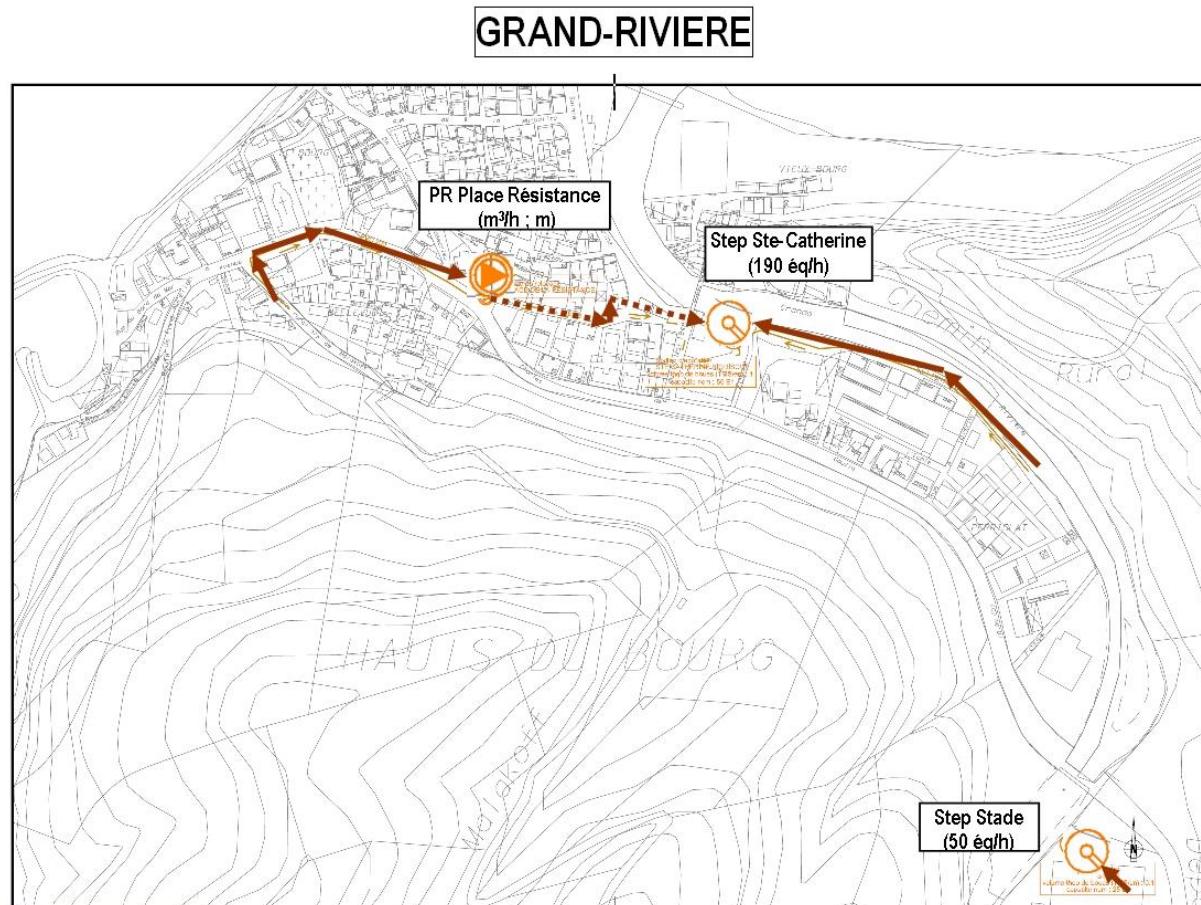
Le patrimoine de service est présenté par installation, ouvrage ou équipement et par type afin d'en avoir une vue synthétique.

On y trouve le réseau de collecte pour lequel de détail porte généralement sur les canalisations, les équipements, les ouvrages et éventuellement les branchements.

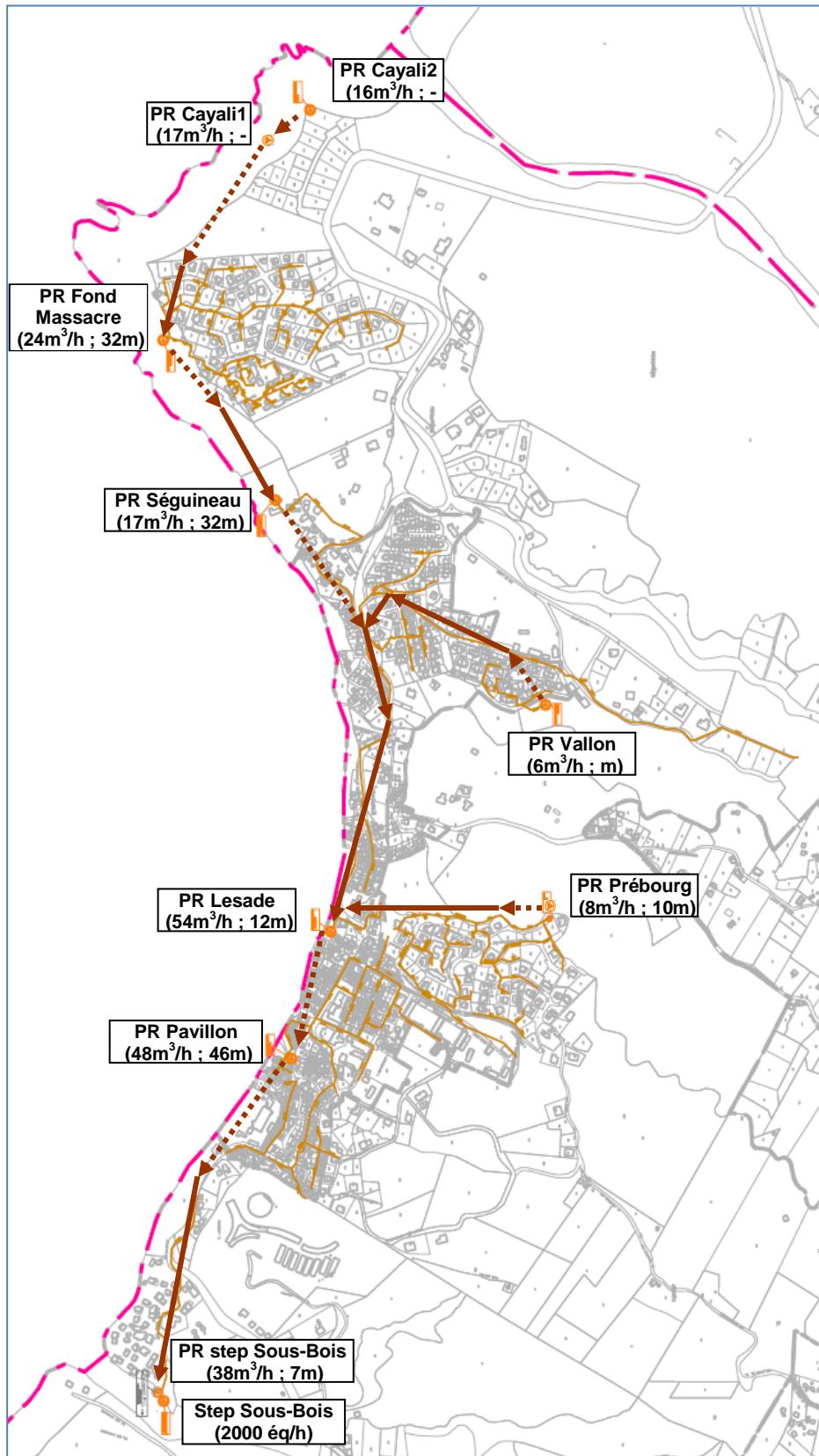
Les postes de relèvement et les stations d'épuration sont également présentés.

Le détail, équipement par équipement, est fourni en annexe 1.

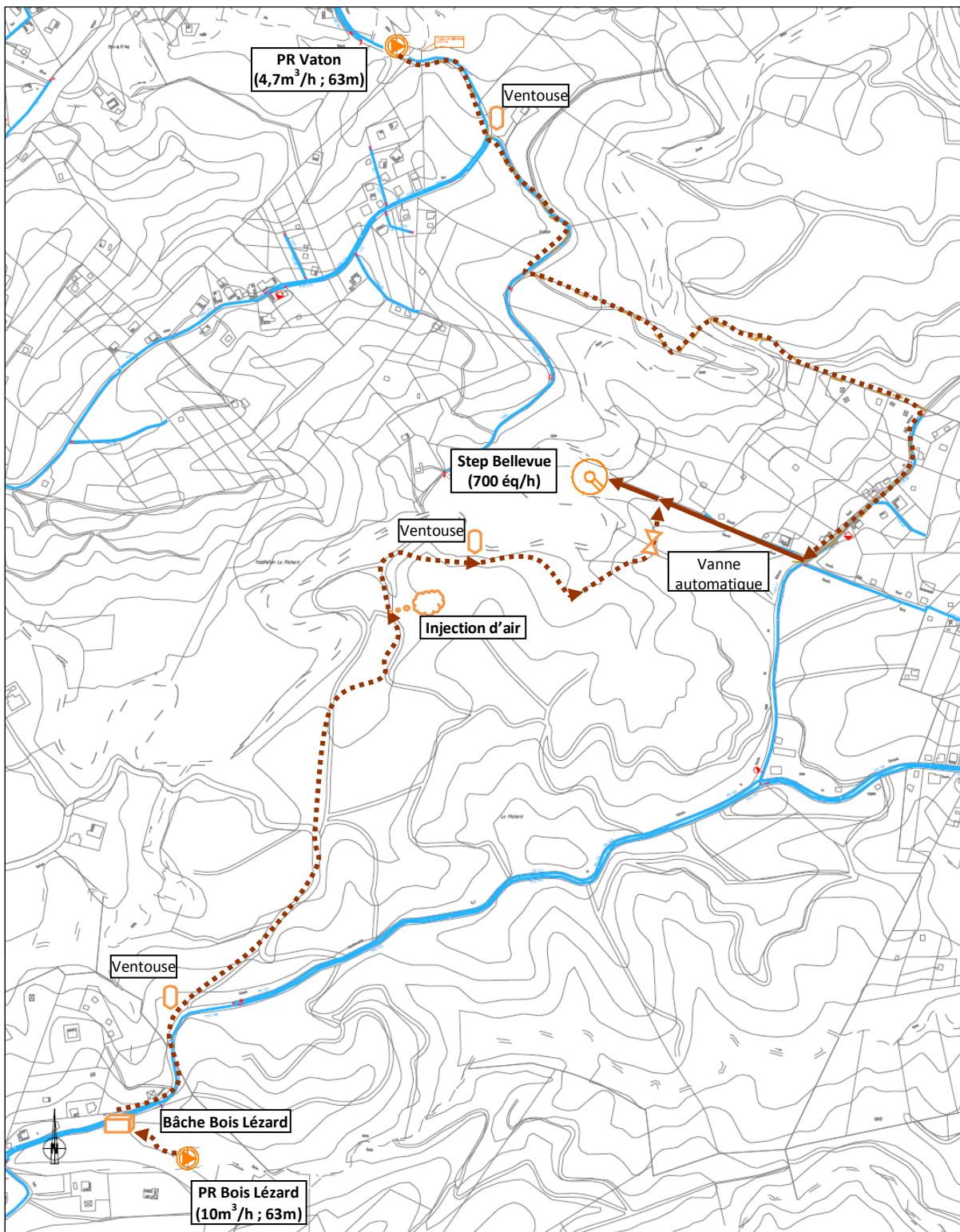
## 8.1 LE SCHEMA DE FONCTIONNEMENT

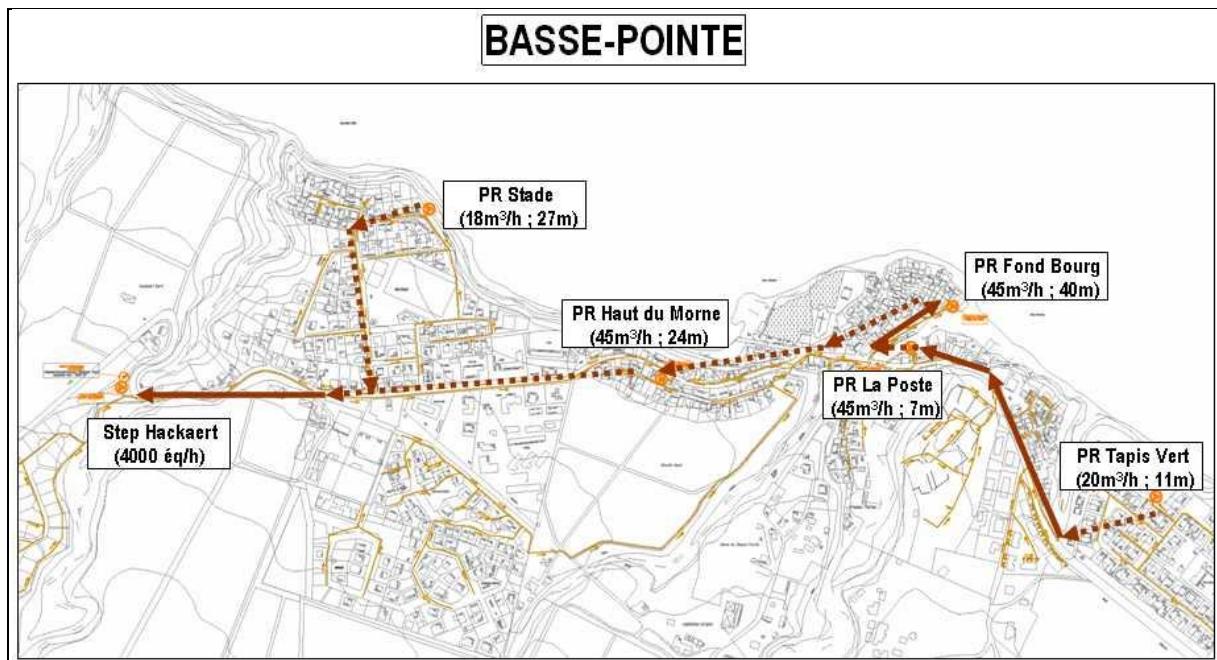
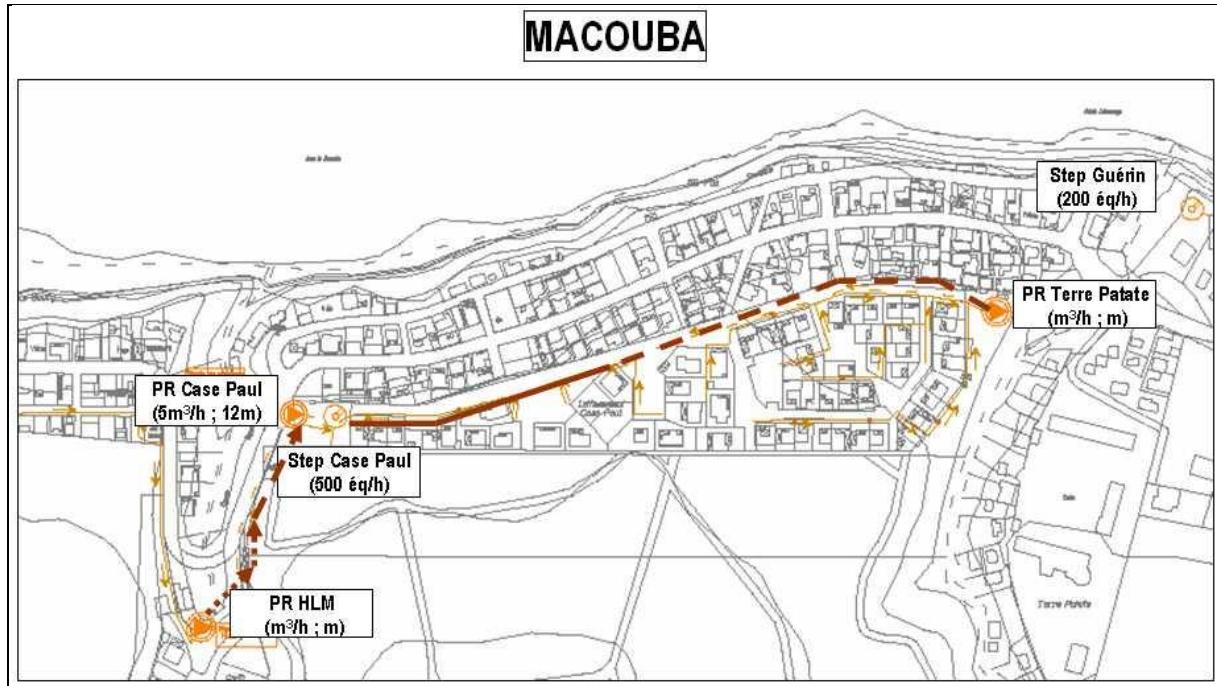


## LORRAIN

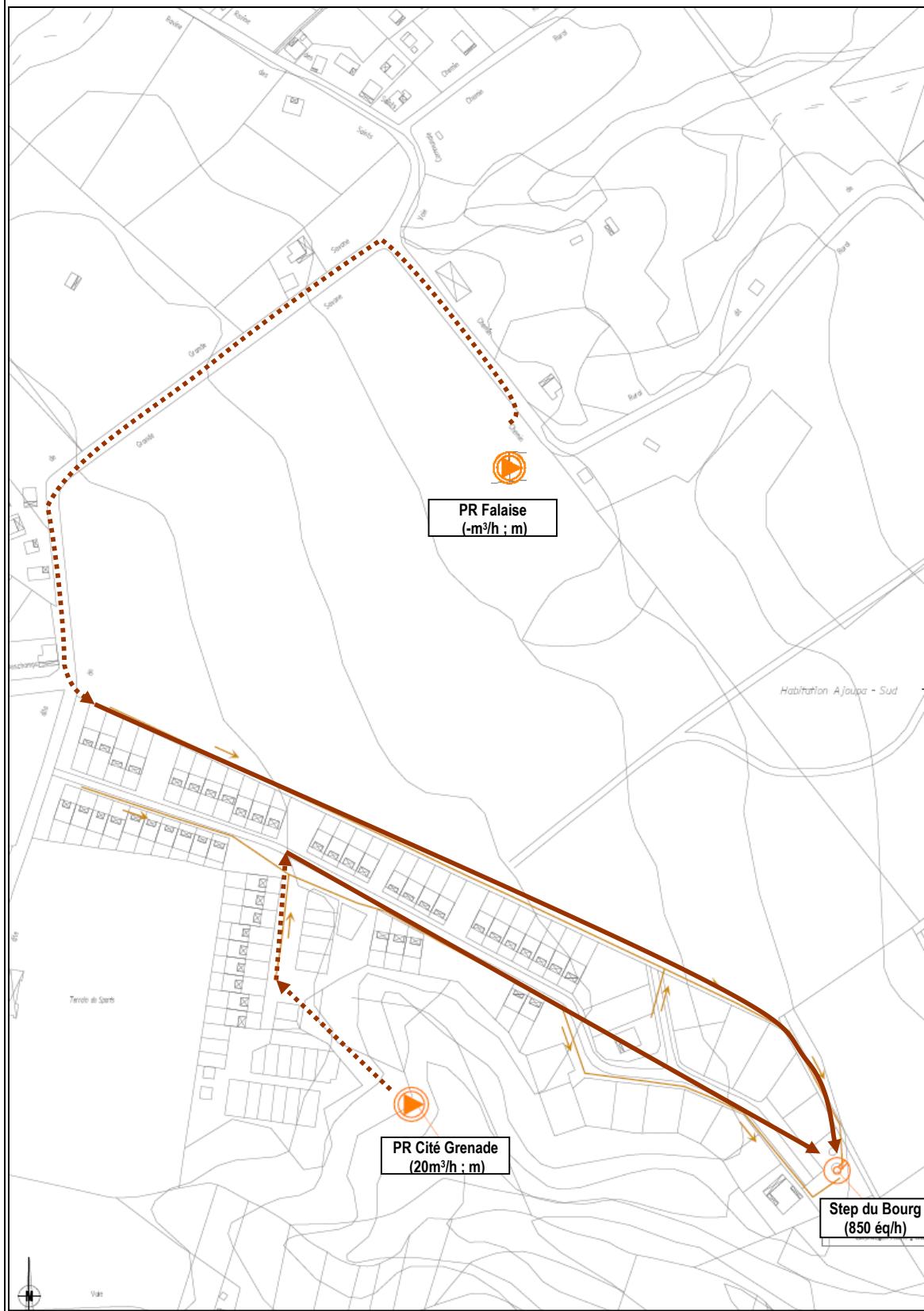


## TRINITE

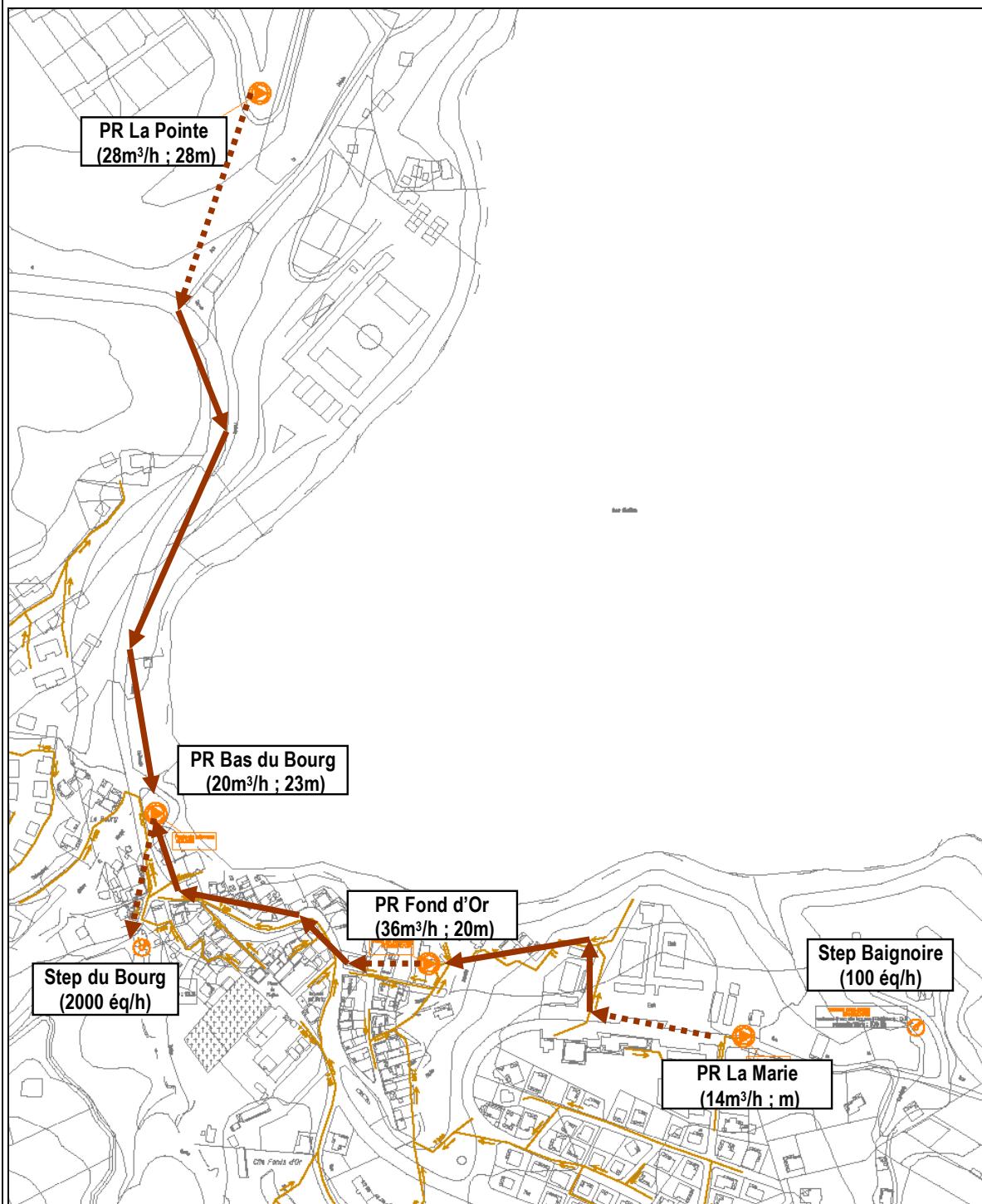




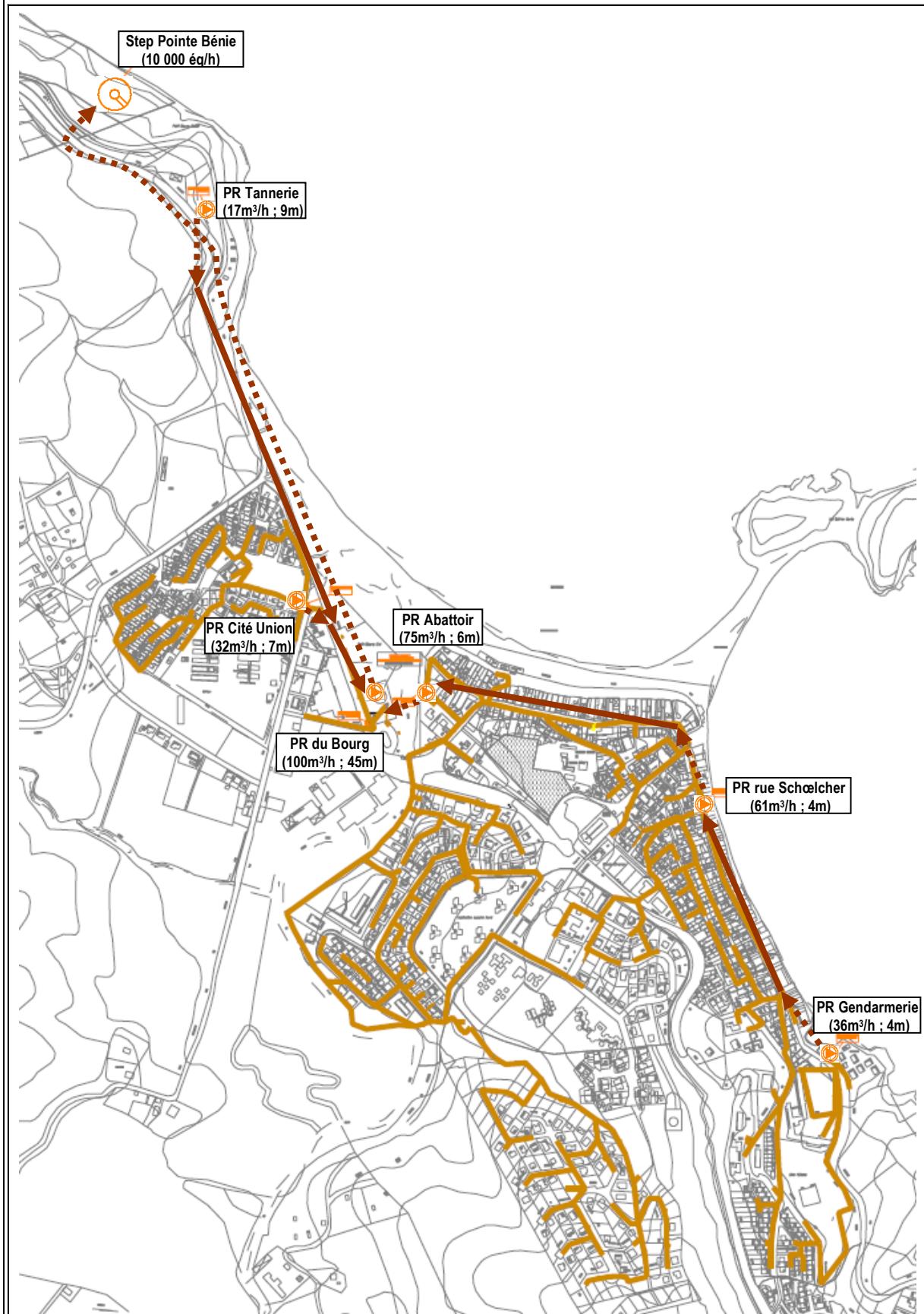
## AJOUPA-BOUILLON



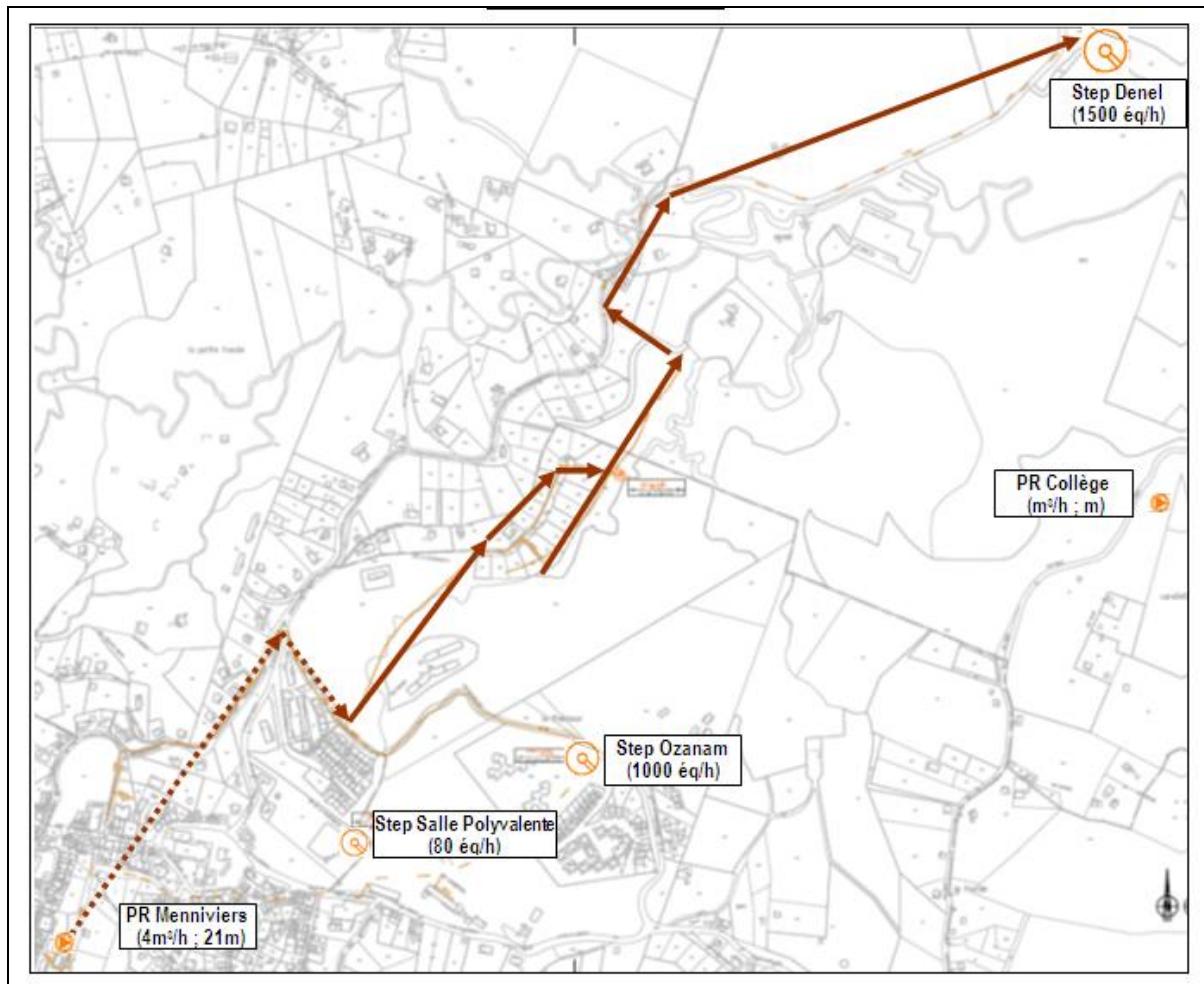
## MARIGOT



## SAINTE-MARIE



## GROS-MORNE



## 8.2 LE RESEAU

### 8.2.1 Les canalisations

Diamètre (mm)	Nature	Extension de l'année (ml)		Linéaire total (ml)	
		Unitaire	Séparatif	Unitaire	Séparatif
<b>GRAVITAIRE</b>					
Circulaire 200	Amiante ciment	0	31	0	319
Circulaire ?	Autres	0	537	0	29 961
Circulaire 125	Autres	0	0	0	1 314
Circulaire 150	Autres	0	0	0	278
Circulaire 160	Autres	0	165	0	562
Circulaire 200	Autres	0	879	0	3 005
Circulaire 300	Autres	0	0	0	470
Circulaire ?	Fonte	0	0	0	279
Circulaire 150	Fonte	0	0	0	25
Circulaire 160	Fonte	0	0	0	270
Circulaire 200	Fonte	0	0	0	1 687
Circulaire 250	Fonte	0	115	0	491
Circulaire 300	Fonte	0	0	0	1 178
Circulaire ?	Pvc	0	0	0	2 023
Circulaire 150	Pvc	0	0	0	868
Circulaire 160	Pvc	0	15	0	423
Circulaire 200	Pvc	0	972	0	7 157
<b>REFOULEMENT</b>					
Circulaire ?	Autres	0	377	0	3 942
Circulaire 160	Autres	0	0	0	1 863
Circulaire 63	Autres	0	0	0	271
Circulaire 160	Inox	0	0	0	310
Circulaire 200	Pvc	0	0	0	960
Total		0	3 090	0	57 657

### 8.2.2 Les branchements

Cf. § 7.1

## 8.3 LES POSTES DE RELEVEMENT

Liste des postes de relèvement exploités :

	Commune	Année	Capacité nominale	HMT	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Milieu récepteur
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1995	45 m3/h	40 mCE	Refoulement vers PR Haut du Morne	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1991	45 m3/h	24 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	23 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Fond Bourg	OUI	NON	rivière de Basse-Pointe
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	20 m3/h	11 mCE	Refoulement vers PR la Poste	OUI	NON	Mer
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	BASSE-POINTE	1993	18 m3/h	27 mCE	Refoulement vers STEP Hackaert	OUI	NON	Mer

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage station Hackaert	BASSE-POINTE	1991	81 m3/h	5 mCE	-	OUI	NON	rivière Hackaert
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	GRAND'RIVIERE	2007	12 m3/h	-	Refoulement vers STEP Ste Catherine Biodisque	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	GROS-MORNE	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Bellevue Trinité via bâche de mise en charge	NON	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petit Galion
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	GROS-MORNE	2003	4 m3/h	21 mCE	Refoulement vers STEP Fraîcheur	OUI	NON	Ravine non pérenne puis Rivière Petite Lézarde
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	L AJOUPA-BOUILLON	2005	20 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	OUI	NON	ravine puis rivière Capot
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	L AJOUPA-BOUILLON	2008	10 m3/h	-	Refoulement vers STEP Grenade	NON	NON	Réseau EP
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	LE LORRAIN	2007	17 m3/h	-	Refoulement vers PR Ségueineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	LE LORRAIN	2007	16 m3/h	-	Refoulement vers PR Ségueineau	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	54 m3/h	12 mCE	Refoulement vers PR Pavillon	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	LE LORRAIN	1988	48 m3/h	46 mCE	Refoulement vers STEP Sous Bois	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	LE LORRAIN	1991	17 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Crochemort	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	LE LORRAIN	2006	6,35 m3/h	-	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Crochemort
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	LE LORRAIN	2005	24 m3/h	32 mCE	Refoulement vers PR Lessade	OUI	NON	Rivière Fond Massacre
Poste de relevage Prébourg (Lorrain)	LE LORRAIN	2012	8 m3/h	10 mCE	Refoulement vers PR Lessade	NON	NON	réseau EU gravitaire vers PR Lesade
Poste de relevage de station SOUS BOIS	LE LORRAIN	1986	38 m3/h	7 mCE	-	OUI	NON	rivière du Lorrain puis mer
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	LE MARIGOT	1986	36 m3/h	20 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	LE MARIGOT	2005	28 m3/h	28 mCE	Refoulement vers PR Bas du Bourg	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	LE MARIGOT	1985	20 m3/h	23 mCE	Refoulement vers STEP Bourg de Marigot	OUI	NON	Mer
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	LE MARIGOT	2006	14 m3/h	-	Refoulement vers PR Fond d'Or	NON	NON	Ravine non pérenne puis mer
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	MACOUBA	2005	13 m3/h	-	-	NON	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage HLM (Macouba)	MACOUBA	2003	4,71 m3/h	-	Refoulement vers STEP Case Paul	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	MACOUBA	2006	17 m3/h	12 mCE	Relevage en entrée de step	NON	NON	STATION D'EPURATION
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	36 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Schoelcher	OUI	NON	Ravine non pérenne puis mer

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1985	32 m3/h	7 mCE	Refoulement vers PR Ste Marie	OUI	NON	Ravine puis mer
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1976	75 m3/h	6 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Rivière de Ste-Marie puis Mer
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1994	9 m3/h	37 mCE	Refoulement vers STEP de Reculée	OUI	NON	Réseau EP
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	1980	61 m3/h	4 mCE	Refoulement vers PR Abattoir	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	SAINTE-MARIE	1997	17 m3/h	9 mCE	Refoulement vers PR du Bourg	OUI	NON	Mer
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	SAINTE-MARIE	2006	4.68 m3/h	63.1 mCE	refoulement de Morne des Esses (SM) vers step Bellevue (T)	OUI	NON	ravine Miette
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	SAINTE-MARIE	2008	100 m3/h	-	Refoulement vers STEP Pointe Bénie	OUI	OUI	Rivière de Ste-Marie puis Mer

Les débits sont les débits nominaux des postes et peuvent différer des débits mesurés sur site qui eux figurent dans le tableau du chapitre 9.1.

## 8.4 LES STATIONS D'EPURATION

Description des stations d'épuration exploitées :

### Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	1985
Capacité nominale	500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	75 m3/j
Charge nominale en DBO5	30 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	boues actives
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine non-pérenne puis mer

### Mini Station d'epuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)

Lieu	L AJOUPA-BOUILLON
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	850 Eq. Hab
Charge nominale en débit	90 m3/j
Charge nominale en DBO5	36 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Autre filière
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

# Rapport Annuel du Déléguétaire



## Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)

Lieu	MACOUBA
Date de mise en service	-
Capacité nominale	150 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Mer

## Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	14 m3/j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière Capot

## Station d'épuration de Bellevue (Trinite)

Lieu	LA TRINITE
Date de mise en service	2007
Capacité nominale	700 Eq. Hab
Charge nominale en débit	105 m3/j
Charge nominale en DBO5	42 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	biodisque
Filière eau	Traitements primaire et secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine

## Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1988
Capacité nominale	200 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaires
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Milieu récepteur Rivièvre du Galion

## Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	2010
Capacité nominale	1500 Eq. Hab
Charge nominale en débit	-
Charge nominale en DBO5	90 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisques
Filière eau	Traitemen primaire et secondaire
Filière boue	Déshydratation & chaulage
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	ravine puis Rivièvre La Tracée

## Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	100 Eq. Hab
Charge nominale en débit	30 m3/j
Charge nominale en DBO5	12 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitemen secondaire
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivièvre Pocquet

## Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2005
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	6 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivièvre Bambous

## Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	2008
Capacité nominale	9990 Eq. Hab
Charge nominale en débit	1500 m3/j
Charge nominale en DBO5	600 kg/j
Charge nominale en DCO	1350 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI
Milieu récepteur	Mer

## Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)

Lieu	SAINTE-MARIE
Date de mise en service	1994
Capacité nominale	800 Eq. Hab
Charge nominale en débit	120 m3/j
Charge nominale en DBO5	48 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

## Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)

Lieu	LE LORRAIN
Date de mise en service	1986
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Grande Anse puis Mer

## Station d'épuration du BOURG (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	1983
Capacité nominale	2000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	300 m3/j
Charge nominale en DBO5	120 kg/j
Charge nominale en DCO	270 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitement secondaire
Filière boue	Lits de séchage
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine

# Rapport Annuel du Déléguétaire



## Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	-
Capacité nominale	25 Eq. Hab
Charge nominale en débit	4 m3/j
Charge nominale en DBO5	2 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Grande Rivière

## Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)

Lieu	LE MARIGOT
Date de mise en service	-
Capacité nominale	90 Eq. Hab
Charge nominale en débit	15 m3/j
Charge nominale en DBO5	6 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Mer

## Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)

Lieu	BASSE-POINTE
Date de mise en service	1991
Capacité nominale	4000 Eq. Hab
Charge nominale en débit	600 m3/j
Charge nominale en DBO5	240 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Traitements secondaire
Filière boue	Epaississement et déshydratation
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Rivière Hackaert

## Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)

Lieu	GRAND'RIVIERE
Date de mise en service	2006
Capacité nominale	190 Eq. Hab
Charge nominale en débit	29 m3/j
Charge nominale en DBO5	11 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique séparatif
Description	Biodisque
Filière eau	Trait. primaire, secondaire et tertiaire
Filière boue	Sans traitement

Equipement de télésurveillance      OUI  
Groupe électrogène      NON  
Milieu récepteur      La Grande Rivière

## Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)

Lieu	GROS-MORNE
Date de mise en service	1993
Capacité nominale	80 Eq. Hab
Charge nominale en débit	12 m <sup>3</sup> /j
Charge nominale en DBO5	5 kg/j
Nature de l'effluent	Domestique Pseudo-séparatif
Description	Boues activées faible charge
Filière eau	Filière de traitement EU
Filière boue	Sans traitement
Equipement de télésurveillance	NON
Groupe électrogène	NON
Milieu récepteur	Ravine puis Rivière la Tracée

## 8.5 LA SITUATION DES INSTALLATIONS VIS-A-VIS DE LA REGLEMENTATION

### 8.5.1 La situation par installation

#### 8.5.1.1 Norme de rejets annuels

Performances minimales définies par l'arrêté du 22 juin 2007

abrogation des arrêtés du 21/06/96 et du 22/12/94

STEP  $\leq$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	35	60
DCO		60
MES		50

Pour la **DBO5**, performances exigées en concentration **OU** en rendement

NB : pour le lagunage, les mesures sont faites exclusivement sur la DCO mesurées sur échantillons non filtrés

STEP  $>$  120 kgDBO5/j soit 2000 EH

Considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants (concentration ou rendement)

Paramètre	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)	Concentration acceptable (*) en mg/l
DBO5	25	50
DCO	125	250
MES	35	85

(\*) dans les limites fonction du nombre d'échantillons prélevés

Nombre d'échantillons prélevés dans l'année	4 à 7	8 à 16	17 à 28	29 à 40
Nombre max d'échantillons non conformes	1	2	3	4

Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
DBO5	120 < charge $\leq$ 600	70
	> 600	80
DCO	toutes charges	75
MES	toutes charges	90

6 < pH < 8,5 et T < 25°C

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Rejet en **zones sensibles** à l'eutrophisation : considérer l'un **OU** l'autre des tableaux suivants  
(référence = moyenne annuelle)

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/i de DBO5)	Concentration à ne pas dépasser (mg/l)
Azote	NGL (*)	600 < charge $\leq$ 6000	15
		> 6000	10
Phosphore	PT	600 < charge $\leq$ 6000	2
		> 6000	1

(\*) possibilité d'utiliser les moyennes **journalières** quand il est prouvé que le même niveau de protection est obtenu ;  
dans ce cas la moyenne journalière ne peut dépasser 20 mg/l d'azote total pour les échantillons, quand la température de l'effluent dans

Rejet en zone sensible à l'eutrophisation	Paramètre	Charge brute de pollution organique reçue (en kg/j de DBO5)	Rendement minimum à atteindre (%)
Azote	NGL (*)	$\geq$ 600	70
Phosphore	PT	$\geq$ 600	80

|

Commune	STEP	Capacité (EH)	Nombre de bilans 24h (arrêté du 22 juin 2007)
Ajoupa Bouillon	Deschamps = Cité Grenade (2 files)	850	1 / an
Basse Pointe	Hackaert	4000	1 / mois et 1 / 4 mois selon paramètre
	Madelonnette = Demare	200	1 / 2 ans
Grand Rivière	Stade	25	1 / 2 ans
	Sainte Catherine	190	1 / 2 ans
Gros Morne	La Fraîcheur	280	1 / 2 ans
	Salle Polyvalente	80	1 / 2 ans
	Denel	1500	2 / an
Lorrain	Sous bois	2000	2 / an
	Vivé	90	1 / 2 ans
Macouba	Case Paul	500	1 / an
	Guérin	200	1 / 2 ans
Marigot	bourg	2000	2 / an
	Ecole Baignoire ( Ecole Primaire)	100	1 / 2 ans
Sainte Marie	Reculée	800	1 / an
	Pérou	100	1 / 2 ans
	Bon Air	200	1 / 2 ans
	Pointe Bénie	10000	2 / mois et 1 / mois selon paramètre considéré
Trinité	Bellevue	700 extensible à 1000	1 / an

## 8.6 LA CONFORMITE DES INSTALLATIONS AU REGARD DES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET DE SECURITE

### 8.6.1 Mise en sécurité des ouvrages

#### GRILLE D'ANALYSE DES RISQUES SECURITE

EVALUATION DES RISQUES				PREVENTION
<b>SITE : STEP MARIGOT - BAIGNOIRE</b>				
Identification des risques	Actions dangereuses	Dangers ou facteurs de risques	Causes	Actions à mettre en place
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreaux antichute
<b>SITE : STEP MARIGOT - BOURG</b>				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du clarificateur/ bassin aération : nettoyage des goulottes / prélevement d'échantillons	Chute	pas de protection	Existance d'une passerelle équipée de garde corps
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
<b>SITE : STEP SAINTE MARIE PEROU</b>				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention à proximité du dégrilleur, canal de sortie	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps Pose de barreaux anti-chute
<b>SITE : STEP SAINTE MARIE BON AIR</b>				
Risque de chute	escalier d'accès de la station	Problème dorso lombaire	pas de rampes	rampe à poser
<b>SITE : STEP BASSE POINTE AKR</b>				
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
Risque lié aux machines tournantes	Utilisation de la presse à bande	Blessures, broyage	pas de protection	Equiper d'un système de protection
<b>SITE : STEP BASSE POINTE DEMARE</b>				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie	Chute	Pas de protection	Pose de barreaux anti-chute
<b>SITE : STEP LORRAIN SOUS-BOIS</b>				
Risque chute de hauteur	Intervention dans le poste de relèvement de la station	Chute	pas de protection	Pose de grilles anti-chute
Risque écrasement	Intervention à proximité du pont racleur	Broyage, écrasement	Pas de système d'arrêt	Equiper le pont racleur d'un chasse pierre et arrêt d'urgence sur la roue
<b>SITE : STEP LORRAIN VIVE</b>				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de sortie dégrilleur	Chute	pas de protection	Pose de barreaux anti-chute Pose de barreaux anti-chute
<b>SITE : GROS MORNE SALLE POLYVALENTE</b>				
station à remettre aux normes : armoire électriques NC, risque de chute (effondrement du bassin), pas de clôture				
<b>SITE : MACOUBA CASE PAUL</b>				
Risque chute de hauteur, noyade	Intervention	Chute, noyade	pas de protection	Pose de garde corps
<b>SITE : MACOUBA GUERRIN</b>				
Risque chute de hauteur	Intervention à proximité du canal de comptage	Chute	pas de protection	Pose de barreau anti-chute

## 8.6.2 Normes environnementales

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
STEP de Bellevue, commune du Gros Morne	05/08/05	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	03/08/07	-	Préfecture	Autorisation de rejet
STEP Sainte-Marie Pointe Bénie	07/04/08	-	Préfecture	Modification de l'arrêté préfectoral initial pour le paramètre « œufs d'helminthes »

## 8.7 LES BIENS DE REPRISE

Les biens de reprise sont les biens qui appartiennent à SAUR et qui doivent être éventuellement repris à leur valeur par la Collectivité en cas de changement de Déléguétaire :

- Equipements du laboratoire d'analyses Eau Usée

Libellé	Quantité
Agitateurs électromagnétiques	3
Appareil à eau dionisée Milli Di → pour la préparation des solutions	1
Balance de précision AB104-S	1
Balance PG2002-S	1
béchers de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Centrifugeuse Heraeus Biofuge Primo → pour les MES et MS dans le bassin d'aération et la recirculation	1
Cônes Imhoff	2
Coupelles en porcelaine	-
Dessicateur	1
Digesdahl pour NTK	1
Eprouvettes graduées de différents matériaux (PP et verre) et différents volumes	-
Erlenmeyers de différentes capacités	-
Etuve	1
Fioles de différentes capacités	-
Four à moufle Volca V50 → pour les MVS	1
Glacières	2
Oxitop Box armoire thermostatique → pour la DBO	1
Oxymètre Oxi 340i	1
Préleveurs portatifs Sigma SD900	2
Rampe de filtration 3 entrées + accessoires → pour les MES par filtration	1
réacteur DCO modèle DRB 200-2, double (9x16/6x16 + 6x16/4x2) → pour mesure des paramètres DCO et phosphore total	1
Réfrigérateur	1
Spectrophotomètre DR2400 → pour mesure des paramètres DCO, phosphore total, NH4, NO2, NO2,...	1
Têtes de mesure Oxytopbox → pour mesures de la DBO	10

# Rapport Annuel du Déléguétaire



- Equipements de télégestion jusqu'à la fin du contrat

STEP	Nom	Télégestion
<b>Marigot</b>	Bourg	
	Ecole Baignoire	1
<b>Grand Rivièr</b>	Stade	
	Sainte Catherine	1
<b>Ajoupa Bouillon</b>	Cité Grenade (Deschamps)	1
<b>Macouba</b>	Case Paul	1
	Guérin	1
<b>Gros Morne</b>	Salle Polyvalente	
	Denel	1
<b>Trinité</b>	Bellevue (Trinité)	1
<b>Lorrain</b>	Sous Bois (Bas Bois)	1
	Vivé	1
<b>Sainte Marie</b>	Reculée	
	Pérou	1
	Bon Air	
	Pointe Bénie	1
<b>Basse Pointe</b>	Hackaert	1
	Madelonette (Demare)	1

Poste de relevage	Nom	Télégestion
<b>Marigot</b>	Fond d'Or	1
	La Pointe	1
	Bas du Bourg (Bord de mer)	1
	La Marie	1
<b>Grand Rivièr</b>	Place de la Résistance	1
<b>Ajoupa Bouillon</b>	Cité Grenade	1
	La Falaise (Lotissement)	1
<b>Macouba</b>	Terre Patate	
	Case Paul	de la Step
	HLM	1
<b>Gros Morne</b>	Menniviers	1
	Denel Bâche de Mise en charge	1
	Collège	
	Bois lézard Bâche de Mise en charge	
	Bois lézard	1
<b>Lorrain</b>	PR STEP Sous Bois (en Bas Bois)	de la Step
	Lesade	1
	Fond Massacre	1

	Pavillon	1
	Séguineau	1
	Vallon	1
	Cayali 1	1
	Cayali 2	1
	Prébourg	
<b>Sainte Marie</b>	Gendarmerie	1
	Tannerie	1
	Cité Union	1
	Abattoir	1
	rue Schœlcher	1
	Reculée	1
	Le bourg	1
	Vaton	1
<b>Basse Pointe</b>	PR STEP Hackaert	de la Step
	Tapis Vert	1
	La Poste	1
	Fonds du Bourg (Bord de Mer)	1
	Haut du Morne	1
	Stade	1

## 9 BILAN DE L'ACTIVITE

### 9.1 LE TRANSPORT DES EFFLUENTS

#### 9.1.1 Les postes de relèvements

Temps de fonctionnement cumulé des pompes par poste de relèvement (en heures) et volume annuel estimé par poste de relèvement (en m<sup>3</sup>) :

Nom	Tps de Fcnt en H	Débit en m <sup>3</sup> /h	Volume total en m <sup>3</sup>	Temps Moy. Journ. (hh:mm)
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	81	20	1 620	00:13
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	268	10	2 680	00:44
Poste de relevage HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 692	45	76 140	04:38
Poste de relevage LA POSTE (Basse Pointe)	1 919	45	86 355	05:15
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	371	18	6 678	01:01
Station d'épuration Hackaert (Basse Pointe)	1 130	81	91 530	03:06
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 097	20	21 940	03:00
Poste de relevage Bois Lézard (Gros-Morne)	1 119	3	3 589	03:03
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros-Morne)	2 696	4	10 784	07:23
Poste de relevage Place de la Résistance (Grd Rivière)	127	12	1 518	00:20
Poste de relevage CAYALI 1 (Lorrain)	368	17	6 256	01:01
Poste de relevage CAYALI 2 (Lorrain)	373	16	5 968	01:02
Poste de relevage LESSADE (Lorrain)	1 234	54	66 636	03:22
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 842	24	44 208	05:03
Poste de relevage PAVILLON (Lorrain)	2 958	34	100 572	08:06
Poste de relevage SEGUINEAU (Lorrain)	1 320	17	22 440	03:35
Station d'épuration SOUS BOIS (Lorrain)	1 954	59	116 104	05:21
Poste de relevage VALLON (Lorrain)	462	6	2 934	01:15
Poste de relevage CASE PAUL (Macouba)	2 115	5	10 575	05:47
Poste de relevage TERRE PATATE (Macouba)	2 016	13	27 108	05:31
Poste de relevage HLM (Macouba)	693	5	3 264	01:54
Poste de relevage FOND D'OR (Marigot)	826	36	29 736	02:16
Poste de relevage LA POINTE (Marigot)	405	28	11 340	01:06
Poste de relevage BAS du BOURG (Marigot)	1 139	20	33 694	03:07
Poste de relevage LA MARIE (Marigot)	45	4	197	00:07
Poste de relevage GENDARMERIE (Ste Marie)	747	36	26 892	02:03
Poste de relevage CITE UNION (Ste Marie)	1 935	32	61 920	05:18
Poste de relevage ABATTOIR (Ste Marie)	3 200	75	240 000	08:44
Poste de relevage RECULEE (Ste Marie)	811	9	7 299	02:13
Poste de relevage SCHOELCHER (Ste Marie)	957	61	58 377	02:38
Poste de relevage TANNERIE (Ste Marie)	123	17	2 091	00:20
Poste de relevage VATON (Ste Marie)	511	5	2 555	01:24
Poste de relevage BOURG (Ste Marie)	1 731	117	191 300	04:44

## 9.1.2 Estimation des eaux parasites

Les eaux parasites sont estimées à partir des temps de fonctionnement des pompes des postes de relevage, débit unitaire des pompes de relevage, de la consommation moyenne annuelle par client et du nombre de clients raccordés sur ces postes

Les eaux parasites négatives représentent des PR pour lesquels le réseau de collecte comporte des fuites ou pour lesquels l'estimation des volumes est erronée.

La plupart des PR ont un % important d'eau parasite ce qui confirme le mauvais état du réseau de collecte ou les mauvais raccordements.

Les PR recevant les plus gros volumes d'eaux parasites sont ceux de l'Abattoir (SM) et de Cité Union (SM). Une étude est en cours pour essayer d'affiner le diagnostic et proposer des solutions.

Nom	Tps fonct H	Vol pompés M3	Nb abonnés raccordés 2012	M3 théoriques consommés	M3 Eaux parasites	% Eaux parasites
Poste de relevage CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	81	1 620	42	4 871	-3 251	-201%
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	268	2 680	30	3 443	-763	-28%
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	1 692	76 140	726	77 089	-949	-1%
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	1 919	86 355	407	43 276	43 079	50%
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	371	6 678	15	1 595	5 083	76%
Poste de relevage station Hackaert	1 130	91 530	741	78 684	12 846	14%
Poste de relevage TAPIS VERT (Basse Pointe)	1 097	21 940	201	21 372	568	3%
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	1 119	3 589	33	2 723	866	24%
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	2 696	10 784	82	6 739	4 045	38%
Poste de relevage Place de la Résistance	127	1 518	11	1 131	387	25%
Poste de relevage Cayali 1	368	6 256	50	4 978	1 278	20%
Poste de relevage Cayali 2	373	5 968	36	3 575	2 393	40%
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	1 234	66 636	373	37 143	29 493	44%
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	2 958	100 572	718	71 506	29 066	29%
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	1 320	22 440	126	12 514	9 926	44%
Poste de relevage de station SOUS BOIS	1 954	116 104	829	82 530	33 574	29%
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	462	2 934	34	3 377	-443	-15%
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	1 842	44 208	175	17 380	26 828	61%
Poste de relevage de CASE PAUL (Macouba)	2 115	10 575	67	6 761	3 814	36%
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	2 016	27 108	100	10 049	17 059	63%
Poste de relevage HLM (Macouba)	693	3 264	29	2 917	347	11%
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	826	29 736	101	8 212	21 524	72%
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	405	11 340	57	4 599	6 741	59%
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	1 139	33 694	255	20 694	13 000	39%
Poste de relevage de LA MARIE (Marigot)	45	197	5	406	-209	-106%
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	747	26 892	113	11 305	15 587	58%
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	1 935	61 920	224	22 296	39 624	64%
Poste de relevage de l'ABATTOIR (Ste Marie)	3 200	240 000	1252	124 880	115 120	48%
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	811	7 299	202	20 098	-12 799	-175%
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	957	58 377	508	50 664	7 713	13%
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	123	2 091	22	2 198	-107	-5%
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	511	2 555	39	3 889	-1 334	-52%
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	1 731	191 300	1520	151 573	39 727	21%

## 9.2 LE TRAITEMENT

### 9.2.1 Bilan par station d'épuration

Charge journalière de fonctionnement atteinte :

Step		Capacité nominale (EH)	Volume annuel 2012 (m3)	Volume jour moyen (m3/j)	Capacité effective (EH)	Charge hydraulique entrante (%)
Commune	Nom					
Marigot	du Bourg	2000	33 694	92	615	31%
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	850	4 300	12	79	9%
Macouba	Case Paul	500	10 575	29	193	39%
Lorrain	Sous Bois	2000	116 104	318	2 121	106%
Sainte Marie	Pointe bénie	9990	191 300	524	3 494	35%
Sainte Marie	Reculée	800	7 299	20	133	17%
Basse Pointe	Hackaert	4000	91 530	251	1 672	42%
Gros-Morne	Denel	1500	21 326	58	390	26%

La STEP de Denel, démarrée le 26 Mars 2010, est en nette sous-charge hydraulique. Toutefois, le problème récurrent de coup de bâlier implique un colmatage régulier et journalier de la vanne pic entrée de station et des débordements à la bâche située en amont. La conséquence directe est que les volumes entrants de manière effective sur le site à ce jour ne sont pas représentatifs pour l'instant du potentiel hydraulique disponible sur le réseau raccordé.

La STEP de Pointe-Bénie démarré en avril 2008 n'a pas connu depuis de raccordements supplémentaires, sa charge hydraulique donc nettement en-deçà de sa capacité nominale.

La STEP AKR est en sous charge, elle n'a pas connu en 2012 de raccordements supplémentaires.

Les steps de Marigot bourg, Cité-Grenade et Reculée reçoivent des eaux usées gravitaires dont le volume n'est pas mesuré. Les charges entrantes calculées ne sont donc pas représentative de la réalité.

### 9.2.2 Volume traité ou by passé

Step		V annuel traité 2011	V annuel traité 2012	Capacité nominale
Commune	Nom	M3	M3	M3
Marigot	du Bourg	77 670	33 694	109 500
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	4 142	4 300	46 538
Macouba	Case Paul	6 881	10 575	27 375
Lorrain	Sous Bois	227 112	116 104	109 500
Sainte Marie	Pointe bénie	325 000	191 300	546 953
Sainte Marie	Reculée	6 983	7 299	43 800
Basse Pointe	Hackaert	131 706	91 530	219 000
Gros-Morne	Denel	25 589	21 326	82 125
Total		805 081	476 128	1 184 790

N.B. : Les steps n'étant pas équipées de compteurs, les volumes sont ceux estimés au niveau des postes de relèvement. Pour les steps de Marigot bourg, Sainte Marie Reculée, le dernier poste de relèvement n'est pas situé sur le site de la station et une partie non négligeable des effluents arrivent gravitairement en dehors de tout comptage. Les volumes indiqués ici pour ces 3 steps sous-estiment donc les débits réels.

Les stations d'épuration ne figurant pas dans ce tableau sont celles qui n'ont pas de poste de relèvement à proximité et pour lesquelles nous n'avons donc aucun moyen de mesure des volumes traités.

On constate une forte baisse des volumes traités. Cela s'explique par le fait que 2011 a été une année exceptionnellement pluvieuse alors que 2012 était plutôt dans la normale. On constate notamment une très forte baisse à Sainte-Marie où l'on retrouve les plus gros volumes d'eaux parasites.

## 9.3 BOUES ET SOUS-PRODUITS

### 9.3.1 Bilan des productions de boues

Step		Production (T de MS)	
Commune	Nom	2012	Siccité
Marigot	Bourg	7.4	30%
	Ecole Baignoire	0.1	3%
Ajoupa Bouillon	Cité Grenade	0.9	3%
Macouba	Case Paul	3.5	3%
	Guerin	2.5	30%
Gros Morne	Salle Polyvalente	0.1	3%
	Denel	2.0	15%
Lorrain	Sous Bois	14.3	30%
	Vivé	0.1	3%
Sainte Marie	Reculée	1.0	30%
	Pérou	0.2	3%
	Bon Air	0.0	3%
	Pointe Bénie	22.5	15%
Basse Pointe	Hackaert	15.8	15%
	Démarre	0.0	3%
Trinité	Bellevue	4.1	3%
Grand Rivière	sainte catherine	1.0	3%
	Stade	0.0	3%
<b>Total :</b>		<b>75.3</b>	



Production de boue step Denel

Le taux de siccité est mesuré en fonction de la filière de traitement des boues existant sur la station. La valeur à zéro de production de boues, provient soit d'une filière ne permettant pas de mesurer le volume de boues évacuées soit d'une filière dont la conception ne permet pas la production de boues en quantité significative. La mise en place d'un schéma directeur permettrait de définir les modifications à effectuer pour mettre ces stations en conformité.



Manutention des bigs-bags de chaux

Les boues sont évacuées vers la décharge de la Trompeuse à Fort-de-France. Des tests sont en cours au CVO du Robert afin que nos boues puissent y être compostées.

## 9.4 L'ENERGIE ELECTRIQUE

### 9.4.1 Consommation globale d'énergie électrique

Désignation	2011	2012
Consommation d'énergie électrique en kWh	886 384	954 193
Evolution N / N-1		7,65 %

### 9.4.2 Consommation d'énergie électrique des installations d'une puissance supérieure ou égale à 0 kW

Liste des installations :

Station	Consommation en kWh
Poste de relevage Bois Lezard (Gros Morne)	1453
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	11306
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	2464
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	2996
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	249
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	178731
Station d'épuration de Bellevue (Trinité)	22533

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	1381
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	421
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	679
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	11316
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	7367
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	11013
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	61705
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	244
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	9678
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	50336
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	7051
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	1478
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	288
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	3477
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	2563
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	65068
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	10521
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	2514
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	86364
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	9807
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	4406
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	149142
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	16537
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	48144
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	1889
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	12920
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	3791
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	140411
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	1398
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	4658
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	10582
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	3875
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	434
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	2304

Il s'agit des kWh facturés par EDF. Les montants faibles correspondent parfois à des factures estimatives qui peuvent se révéler sensiblement différentes de la consommation réelle.

## 9.5 LES PRODUITS DE TRAITEMENT

### 9.5.1 Les consommations et les taux de traitement par station

STEP	Taux conditionnement (kg polymère/tMS)	Boue traitée (t MS)	Quantité de réactif (kg polymère)
STEP Pointe Bénie	12	22.5	270
STEP Hackaert	8	15.8	126

## 10 LA QUALITE DU PRODUIT

Suite à l'arrêté du 22 juin 2007 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous 2 conformités.

➲ Une première dont l'évaluation est effectuée par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation. Les données prises en compte sont les mesures et analyses de l'effluent réalisées par l'exploitant en entrée et en sortie d'installation tout au long de l'année. Le nombre de mesure d'autosurveillance réalisé dépend de la capacité de traitement de l'installation et est défini dans la réglementation ou dans l'arrêté préfectoral. L'évaluation de la conformité se fait :

- Sur la base de limites de conformités journalières ou annuelles selon les paramètres, indiquées dans l'arrêté préfectoral correspondant (au cas où l'arrêté du 22 juin 2007 est plus contraignant, les valeurs minimales de ce dernier sont retenues, conformément à la réglementation et en accord avec la Police de l'eau)
- En tenant compte :
  - d'éventuels dépassements de capacité des installations pour les eaux usées collectées arrivant à la station d'épuration,
  - de conditions anormales de fonctionnement (inondation, coupure d'électricité, opérations de maintenance déclarées...),
  - de valeurs rédhibitoires (indiquées dans l'arrêté du 22 juin 2007 ou dans l'arrêté préfectoral si plus contraignant),
  - ainsi que de la tolérance de dépassement des limites fixées sous certaines conditions réglementaires.

➲ La seconde correspond à l'avis officiel émanant de la Police de l'eau. Cette évaluation doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année N+1. Si la rédaction et la transmission du présent Rapport Annuel du Déléguétaire intervient avant la réception de l'avis de la Police de l'eau sur la conformité de l'installation, nous indiquerons simplement « Non renseigné » dans le tableau ci-après. L'avis de la police de l'eau se fonde sur :

- les données d'autosurveillance transmises par l'exploitant tout au long de l'année,
- le bilan annuel de fonctionnement de l'installation rédigé par l'exploitant et transmis avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année N+1 à la Police de l'eau et à l'Agence de l'eau.
- les résultats des contrôles inopinés réalisés par la Police de l'eau elle-même.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

L'exploitant reste à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

## 10.1 L'AUTO SURVEILLANCE DE L'EXPLOITANT SUR LES STATIONS D'EXPLOITATION

Nom de la station d'épuration	Capacité (EH)	Bilans auto-surveillance réglementaire	Dont non-conformes	Commentaires
Station d'épuration de Pointe Bénie (Sainte-Marie)	9990	25	1	Décembre:Clarificateur rempli de flottants et EB sur 24H00 peu chargée en MES(70g/L).Décembre: Clarificateur rempli de flottants.ET de couleur jaune très claire( Concentration en MES >30 g/l= 62g/l);Abattement en MES=62% .EB peu chargée en MES ( 163,33g/l): Recirculation restée à l'arrêt.Forte concentration boue ER=20,7 g/l et faible concentration boue BA=1,4g/l:STEP non conforme
Station d'épuration d'Hackaert (Basse Pointe)	4000	12	0	
Station d'épuration Lorrain sous bois (Lorrain)	2000	12	1	Décembre: Présence de mousse dans BA.Présence de croûte dans clarif.Départ de boue:ET de couleur marron chocolat.Présence de moucherons dans STEP.
Station d'épuration du Bourg (Marigot)	2000	13	1	Octobre:Présence de flottants et boue dans clarif.Pont racleur disjoncté:depart de boue.ET de couleur marron claire.Abattement en MES de 8%(<60%):STEP non conforme
Station d'épuration Denel(Gros Morne)	1500	4	2	Fev: contrôle inopiné de la DEAL.Les MES ET>35mg/l (52mg/l) :rendement épuratoire < 92% (58%)→STEP NC. Octobre: Canal de sortie sale.Biodisque 1,3 6 en défaut.Variateurs en defaut.EB de couleur transparent peu chargée en MES.Abattement en MES de 53%(<92%).Concent en DCO < 84mg/L(74mg/L).
Mini Station d'épuration Deschamps (Ajoupa Bouillon)	850	4	2	Sept: Rendement épuratoire en MES <60% (43%) et concentration DBO5 ET >35mg/l(161 mg/l):STEP non conforme.Oct:Passage de la DEAL.ET de couleur noire.Pas de boue dans BA et ER et présence de MES dans BA.Abattement DBO5 <60% (22%) et en MES <50% (15%).Concentration de sortie en DCO > à celle de l'entrée qui est >35 mg/l(184).Très forte concentration en DBO5 ET >35mg/l (400): STEP non conforme
Mini Station d'épuration Reculée (Sainte Marie)	800	3	0	
Mini Station d'épuration Bellevue (Trinité)	700	3	0	
Mini Station d'épuration Case Paul (Macouba)	500	2	1	Septembre: Clarificateur rempli de boue.Présence de bulle dans BA.ET de couleur jaune claire et dégagement d'odeur.Station non conforme: Concentration DCO en sortie supérieure à l'entrée et >35mg/l(184).Abattement en MES de 1%; concentration DBO5 >35mg/l(184mg/l) abattement de 6%.Concentration DCO ET > à celle de EB.
Mini Station d'épuration Guérin (Macouba)	200	4	2	Mai:Regard arrivée EB colmaté, remontées de boues dans le clarificateur.ET de couleur marron chocolat et dégagement d'odeur.Les concentrations de DBO5,DCOet MES dans l' ET sont supérieures à celles dans l'EB.Faible concentration en ER :0,3 g/l.DBO5 ET>35mg/l(129 mg/l).Sept: Pas de prélèvement: Bouchon au niveau regard EB.Pas de debit ET.Clarif rempli de boue.
Mini Station d'épuration Demare = Magdelonnette (Basse Pointe)	200	2	0	

# Rapport Annuel du Déléguétaire

Mini Station d'épuration Bon Air (Ste Marie)	200	3	1	Juin:Abattement en DCO< 60%(49%).Faible concentration de boue dans BA et ER (0,9 g/l et 1,1 g/l).Octobre: Pas de prélèvements Step à l'arrêt depuis 6 jours.Novembre: Pas de boue dans BA et ER:odeur de fermentation dans BA.Présence matières fécales dans clarif.Abattement en DBO5<60%
Station d'épuration Sainte Catherine (Grand Rivière)	190	3	1	Juillet:Canal de sortie sale
Mini Station d'épuration Ecole Baignoire (Marigot)	100	2	2	Mars:Canal de sortie sec et présence de flottants dans clarificateur.Novembre:STEP considéré comme non conforme,prélèvements impossibles :Travaux effectués sur STEP;pas de regard d'entrée.Clarifi rempli de déchets.Canal de sortie sec.
Mini Station d'épuration Pérou (Ste Marie)	100	3	3	Juin et Août : Aucun prélèvement, prélèvements impossibles à effectués :Bouchon au niveau dégrilleur.Clarificateur rempli de boue .Canal de sortie sale et pas d'effluent.Octobre: Clarif rempli de boue,ET de couleur marron très foncé(canal de sortie sale).Recirculation bouchée.Très forte Concentration en DBO5>35 mg/L(229 mg/L).Abattement en DCO <60%(42%).
Mini Station d'épuration Vivé (Lorrain)	90	3	1	Mai: Pas de prélèvement :-Regard d'arrivée bouchée,débordement matières fécales et partie liquide sur le sol.Canal de sortie sec.
Salle Polyvalente (Gros Morne)	80	2	2	Fév:Pas de prélèvement EB car pas d'effluent lors du prélèvement.Faible concentration de boue dans BA=1,7 g/l.ET est de couleur légèrement marron.Octobre:Site rempli d'herbes,ET de couleur noir présence de débris dans clarif.Pas de prélèvements effectués
Station d'épuration Stade (Grand Rivière)	25	1	1	Octobre: Tuyau arrivé d'EB immergé par eau BA;EB non prélevé:STEP non conforme
<b>TOTAL</b>		<b>101</b>	<b>21</b>	



Rejet eau traitée en sortie de step Denel

# Rapport Annuel du Déléguétaire



## 10.2 DETAILS DES BILANS JOURNALIERS

STEP SAINTE MARIE Pointe  
Bénie / 10000 EH

Bil an n°	Labo ratoir e	Date bilan	pH	Tem pérature (°C)	Débi t (m3/ j)	Cap acité effe ctive (EH)	DBO5			DCO			MES			Azote kjeldahl (NTK)			Co nfo rmi té
			Rejet	Reje t		Eau brut e	Reje t	Re nde me nt épu oire (en %)	Eau brut e	Reje t	Re nde me nt épu oire (en %)	Eau brut e	Reje t	Re nde me nt épu oire (en %)	Eau brut e	Reje t	Re nde me nt épu oire (en %)		
						Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (en %)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (en %)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (en %)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (mg/ l)	Con cent ratio n (en %)		
1	Point e Bénie	04-05/01/2012	7.83	15.40	509.04	3393.58	210	1	100 %	466	5	99 %	120	8	93 %				Oui
2	Point e Bénie	16-17/01/2012	7.86	16.40	513.52	3423.47	175	7	96 %	202	18	91 %	43,33	0	#VAL EU R!				Oui
3	Point e Bénie	31/01/2012	7.29	23.00	390.29	2601.97	505	8	98 %	1081	20	98 %	426,67	10	93.3	93.3	2.5	97 %	Oui
4	Point e Bénie	06-07/02/2012	8.10	25.50	676.25	4508.33	235	6	97 %	459	7	98 %	90	0	100 %				Oui
5	DEAL	06-07/02/2012			676.25	4508.33	280	3	99 %	495	30	94 %	193	2	99 %	61.7	1	98 %	Oui
6	Point e Bénie	05-06/03/2012	7.91	16.30	543.26	3621.76	210	2	99 %	427	15	96 %	123	2	98 %				Oui
7	Point e Bénie	20/03/2012	7.43	24.90	577.41	3849.40	470	25	95 %	920	66	93 %	390	20	95 %				Oui
8	Point e Bénie	03/04/2012	7.51	28.80	541.40	3609.33	475	10	98 %	892	13	99 %	320	2	99 %				Oui
9	Point e Bénie	17/04/2012	7.59	28.90	606.87	4045.80	270	9	97 %	689	15	98 %	253	12	95 %				Oui
10	Point e Bénie	03/05/2012	8.16	17.70	546.22	3641.46	395	9	98 %	665	26	96 %	250	0	100 %				Oui
11	Point e Bénie	15/05/2012	7.38	28.60	690.93	4606.20	190	7	96 %	295	83	72 %	37	0	100 %				Oui
12	Point e Bénie	04-05/06/2012	8.20	17.50	589.55	3930.33	620	6	99 %	742	17	98 %	70	0	100 %				Oui
13	Point e Bénie	19/06/2012	8.41	19.80	510.25	3401.67	195	7	96 %	395	81.3	79 %	260	8	97 %				Oui
14	Point e Bénie	02-03/07/2012	8.12	19.30	380.95	2539.67	205	6	97 %	835	58.8	93 %	87	6	93 %				Oui
15	Point e Bénie	23-24/07/2012	8.90	22.10	461.60	3077.67	200	11	95 %	390	33.7	91 %	103	4	96 %				Oui
16	Point e Bénie	06-07/08/2012	8.15	16.30	477.49	3183.27	125	6	95 %	236	13	94 %	70	2	97 %				Oui
17	Point e Bénie	20-21/08/2012	8.12	23.40	319.33	2128.87	195	7	96 %	337	9.77	97 %	87	4	95 %				Oui
18	Point e Bénie	03-04/09/2012	8.21	21.70	335.29	2235.27	440	11	98 %	766	13.5	98 %	227	6	97 %	143.6	2.1	99 %	Oui
19	Point e Bénie	18/09/2012	7.71	28.70	477.49	3183.27	280	15	95 %	483	19.4	96 %	127	0	100 %				Oui
20	Point e Bénie	09/10/2012	7.65	28.00	477	3183.27	255	4	98 %	417	17.6	96 %	127	0	100 %				Oui

# Rapport Annuel du Déléguétaire



21	Point e Bénie	30/10/2012	7.19	28.80	461.27	3183.27	140	7	95 %	286	35.3	88 %	157	0	100 %	27	1	96 %	Oui
22	Point e Bénie	12-13/11/2012	7.61	24.20	634	3183.27	100	8	92 %	190	26.4	86 %	37	0	100 %				Oui
23	Point e Bénie	29/11/2012	7.33	26.90	407	3183.27	480	23	95 %	784	44.1	94 %	293	8	97 %				Oui
24	Point e Bénie	03-04/12/2012	7.51	26.4	390	3183.27	140	7	95 %	326	17.4	95 %	70	4	94.3 %	41.8	2.7	94 %	Oui
25	Point e Bénie	26-27/12/2012	7.8	23.2	339	3183.27	275	10	96.36 %	450	26.3	94.16 %	163.33	62	62.0 %				No n

Législation  
considérée : arrêté  
du 22 juin 2007

Bil an n°	Labo ratoir e	Date bilan	Azote ammoniacal (N-NH4)		Nitrites (N-NO2)		Nitrates (N-NO3)	
			Eau brute	Reje t	Eau brut e	Reje t	Eau brut e	Reje t
1	Point e Bénie	04-05/01/2012	>50	0.27	0.031	0.145	0	0.8
2	Point e Bénie	16-17/01/2012	>50	0	0.032	0	0.6	1.1
3	Point e Bénie	31/01/2012	8.9	0.26	0.018	0.005	0.3	1
4	Point e Bénie	06-07/02/2012	11.5	0.21	0.057	0.025	0.4	0.9
5	DEAL	06-07/02/2012	56	0.57	<0,05	<0,05	0.47	3.1
6	Point e Bénie	05-06/03/2012	>50	0.06	0.012	0.002	0.2	1.2
7	Point e Bénie	20/03/2012	>50	>50	0.031	0.06	0.6	0.1
8	Point e Bénie	03/04/2012	>50	0.1	0.09	0.018	0.7	0.9
9	Point e Bénie	17/04/2012	>50	0.59	0.02	0.015	1.2	1
10	Point e Bénie	03/05/2012	>50	0	0.075	0.031	0.9	2
11	Point e Bénie	15/05/2012	>50	0.11	0.026	0.007	0.8	1.2
12	Point e Bénie	04-05/06/2012	>50	0	0.039	0.009	0.4	1.6
13	Point e Bénie	19/06/2012	27.97	0.049	0.016	0.133	1.07	0.879
14	Point e Bénie	02-03/07/2012	29.94	0.142	0.137	0.013	0.41	0.57
15	Point e Bénie	23-24/07/2012	25.1	0	0.132	0.008	0.496	0.533
16	Point e Bénie	06-07/08/2012	17.87	0	0.096	0.014	0.311	0.698

17	Point e Bénie	20-21/08/12	26.3	0	0.131	0.015	0.465	0.582
18	Point e Bénie	03-04/09/2012	0.537	0.26	0.295	0.023	1.09	0.968
19	Point e Bénie	18/09/2012	23.8	1	0.167	0.035	0.658	0.64
20	Point e Bénie	09/10/2012	34.7	1.9	0.186	0.036	0.673	2.07
21	Point e Bénie	30/10/2012	13.58	0.00	0.081	0.015	0.349	0.544
22	Point e Bénie	12-13/11/2012	0.098	0.00	0.084	0.016	0.287	0.639
23	Point e Bénie	29/11/2012	0.74	0.00	0.274	0.011	1.01	0.67
24	Point e Bénie	03-04/12/2012	42.2	0.00	0.128	0.018	0.425	0.997
25	Point e Bénie	26-27/12/2012	0.37	1.87	0.162	0.017	0.33	0.045

Législation considérée : arrêté du 22 juin 2007, cas d'un rejet en zone sensible

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			Azote global (NGL)			Phosphore total (Pt)			Boues (matières sèches MS )
			Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Bassin d'Aération
1	Pointe Bénie	04-05/01/2012							5.4
2	Pointe Bénie	16-17/01/2012							4.8
3	Pointe Bénie	31/01/2012							5.2
4	Pointe Bénie	06-07/02/2012							5.1
5	DEAL	06-07/02/2012							
6	Pointe Bénie	05-06/03/2012							5.9
7	Pointe Bénie	20/03/2012							6.3
8	Pointe Bénie	03/04/2012							4
9	Pointe Bénie	17/04/2012							6.1
10	Pointe Bénie	03/05/2012							6.3
11	Pointe Bénie	15/05/2012							2.5
12	Pointe Bénie	04-05/06/2012							4.2
13	Pointe Bénie	19/06/2012							4.8
14	Pointe Bénie	02-03/07/2012							4.3
15	Pointe Bénie	23-24/07/2012							6
17	Pointe Bénie	06-07/08/2012				3.98	3.04	24%	4.2
18	Pointe Bénie	20-21/08/12							4.19
19	Pointe Bénie	03-04/09/2012				13	3.09	76%	4.1
20	Pointe Bénie	18/09/2012							4.5
21	Pointe Bénie	09/10/2012							4.3
22	Pointe Bénie	30/10/2012				3.29	2.85	13%	4.8
22	Pointe Bénie	12-13/11/2012							4.8
23	Pointe Bénie	29/11/2012							5.3
24	Pointe Bénie	03-04/12/2012							5.4
25	Pointe Bénie	26-27/12/2012				7.82	6.04	23%	1.4

Législation considérée pour la bactériologie : arrêté préfectoral de la STEP

			Escherichia Coli		Entérocoques intestinaux	
			Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	UFC/100 ml	UFC/100 ml	UFC/100 ml	UFC/100 ml
4	MAP	31/01/2012	6 000 000	32 000	17 000 000	4700
19	Pointe Bénie	03-04/09/2012	>8 300 000 000	210 000	>8 300 000 000	240000
22	Pointe Bénie	30/10/2012	40 000 000	49 000	620 000 000	1 300 000
24	Pointe Bénie	03-04/12/2012	14 000 000	17 000	800 000	2200

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			Œufs d'helminthes	
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Eau brute	Rejet
			Unité /L	Unité /L
4	MAP	31/01/2012	3	Absence
19	Pointe Bénie	03-04/09/2012	Absence	Absence
22	Pointe Bénie	30/10/2012	Absence	Absence
24	Pointe Bénie	03-04/12/2012	Absence	Absence

**STEP BASSE POINTE  
HACKAERT / 4000 EH**

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH	Température (°C)	Débit (m <sup>3</sup> /j)	Capacité efficace (EH)	DBO5		DCO			MES			Conformité	
							Rejet	Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épura toire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épura toire (en %)	
1	Pointe Bénie	04-05/01/2012	7.82	24	292.95	195.300	365	28	92%	900	12.8	86%	300.00	16	95%	oui
2	Pointe Bénie	30-31/01/2012	8.30	24	357.75	238.500	520	27	95%	1129	56	95%	336.67	26	92%	oui
3	Pointe Bénie	05-06/03/2012	7.81	24	208.03	138.6.87	340	8	98%	681	38	94%	246.67	4	98%	oui
4	Pointe Bénie	03/04/2012	7.57	27	208.74	139.1.60	640	9	99%	1444	15	99%	476.66	16	97%	oui
5	Pointe Bénie	14-15/05/2012	7.43	27	199.33	132.8.87	400	9	98%	757	41	95%	286.67	0	100%	oui
6	Pointe Bénie	12/06/2012	7.68	26	175.38	116.9.20	600	9	99%	1271	15	99%	460	10	98%	oui
7	Pointe Bénie	03/07/2012	7.70	29	167.71	111.8.07	600	10	98%	1020	34.8	97%	326.67	4	99%	oui
8	Pointe Bénie	06-07/08/2012	7.76	27	190.73	127.1.55	255	18	93%	499	43.7	91%	253.33	14	94%	oui
9	Pointe Bénie	08-09/10/2012	7.50	27	127.73	851.55	325	8	98%	570	25	96%	216.6	0	100%	oui
10	Pointe Bénie	06/11/2012	7.4	25.9	101.97	679.80	510	14	97.25 %	650	19.7	97%	276.67	16	94.22 %	oui
11	Pointe Bénie	29/11/2012	7.39	27.5	108.36	722.40	500	8	98.40 %	964	31.9	96.69 %	353.33	8	97.74 %	oui
12	Pointe Bénie	03-04/12/2012	7.53	23.7	77.917.5	519.45	380	8	97.89 %	629	14.5	97.69 %	187.67	8	95.74 %	oui

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			Azote kjeldahl (NTK)	Azote ammoniacal (N-NH4)	Nitrites (N-NO2)	Nitrates (N-NO3)	Phosphore total (Pt)	Boues (matières sèches MS)
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Rejet	Bassin d'Aération
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (g/l)
1	Pointe Bénie	04-05/01/2012		>50	0.066	0.5		11
2	Pointe Bénie	30-31/01/2012		0.4	0.056	0.4		10.6
3	Pointe Bénie	05-06/03/2012		1.83	0.043	>30		10.2
4	Pointe Bénie	03/04/2012		2.02	0.074	2.2		9.5
5	Pointe Bénie	14-15/05/2012		3.41	0.087	6.7		7
6	Pointe Bénie	12/06/2012		>50	0.038	0.7		9
7	Pointe Bénie	03/07/2012		0.17	0.042	0.93		8.7
8	Pointe Bénie	06-07/08/2012		2.41	0.139	1.4		7.9
9	Pointe Bénie	08-09/10/2012		1.27	0.208	16.1		7.5
10	Pointe Bénie	06/11/2012		0.63	0.31	3.28		8.5
11	Pointe Bénie	06/11/2012		0.11	0.22	0.97		10.5
12	Pointe Bénie	03-04/12/2012		0.67	0.084	1.02		9.9

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Escherichia Coli		Entérocoques intestinaux	
			Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet

**STEP GROS  
MORNE DENEL /  
1500 EH**

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Débit (m <sup>3</sup> /j)	pH	DBO5		DCO			MES			Rendement épuratoire (en %)	Conformité
				Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet		
					Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		
1	Pointe Bénie	27-28/02/2012	7.21	129.00	290	29	90%	510	93.5	82%	123.33	52	58%	Non
2	DEAL	27-28/02/2012	7.21	129.00	280	8	97%	419	58	86%	111	9	92%	Oui

# Rapport Annuel du Déléguétaire



3	Pointe Bénie	20-21/08/2012	7.2	113.00	200	17	92%	348	54.6	84%	93.33	26	72%	Oui
4	Pointe Bénie	23/10/2012	7.42	58.00	100	10	90%	174	44.5	74%	43	20	53%	Non

			NTK			P total			Azote ammoniacal (N-NH4)	Nitrites (N-NO2)	Nitrates (N-NO3)		
			Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)					
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	
2	Deal	27-28/02/2012	80.8	2.5	97%				0.18	0.21	57.5		
3	Pointe Bénie	20-21/08/2012							0.147	6.84	0.078		
4	Pointe Bénie	23/10/2012							0	0.037	9.72		

**STEP LORRAIN  
SOUS BOIS /2000  
EH**

			pH		Débit (m3/j)		DBO5			DCO			MES			Conformité	
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Rendement épuratoire (en %)	
Bilan n°	Laboratoire	Date bilan			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Rendement épuratoire (en %)	
1	Pointe Bénie	09/01/2012	7.31	366.70	380	24	94%	709	95	87%	320	58	82%			Oui	
2	Pointe Bénie	14/02/2012	7.65	161.63	620	97	84%	650	204	69%	423.33	106	75%			Oui	
3	Pointe Bénie	15/03/2012	7.77	169.04	540	134	75%	740	243	67%	446.67	224	50%			Oui	
4	Pointe Bénie	27/03/2012	7.79	170.74	695	77	89%	1128	80	93%	396.67	14	96%			Oui	
5	Pointe Bénie	10/05/2012	7.04	641.57	130	18	86%	413	65.5	84%	83.3	22	74%			Oui	
6	Pointe Bénie	05/06/2012	7.80	184.30	540	52	90%	1171	84	93%	426.67	20	95%			Oui	
7	Pointe Bénie	17/07/2012	8.15	169.10	420	78	81%	725	78.3	89%	190	44	77%			Oui	
8	Pointe Bénie	27-28/08/2012	7.84	161.30	225	18	92%	458	32.3	93%	130	6	95%			Oui	

# Rapport Annuel du Déléguétaire



9	Pointe Bénie	25/09/2012	7.71	152.20	475	32	93%	821	46.2	94%	386.67	16	96%	Oui
10	Pointe Bénie	25/10/2012	7.23	161.30	405	19	95%	757	28.1	96%	333.33	0	100%	Oui
11	Pointe Bénie	22/11/2012	7.23	132.20	660	10	98%	1096	64.4	94%	503.3	32	94%	Oui
10	Pointe Bénie	27/12/2012	7.39	164.20	655	185	72%	902	1342	-49%	440	3153.3	-617%	Non

## STEP MARIGOT BOURG / 2000 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH		Débit (m3/j)		DBO5			DCO			MES			Conformité
			Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)			
					Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		
1	Pointe Bénie	09/01/2012	7.59	153.07	620	20	97%	1191	105	91%	256.66	56	78%	Oui		
2	Pointe Bénie	06-07/02/2012	8.30	209.00	550	60	89%	1130	68	94%	340	26	92%	Oui		
3	DEAL	06-07/02/2012		209.00	500	12	98%	805	57	93%	270	14	95%	Oui		
4	Pointe Bénie	15/03/2012	7.53	105.46	360	30	92%	982	243	75%	336.67	102	70%	Oui		
5	Pointe Bénie	27/03/2012	7.83	222.16	435	43	90%	838	46	95%	243.33	10	96%	Oui		
6	Pointe Bénie	10/05/2012	7.50	451.10	150	18	88%	265	38	86%	93.33	18	81%	Oui		
7	Pointe Bénie	07/06/2012	7.75	129.91	540	10	98%	981	76	92%	416.67	62	85%	Oui		
8	Pointe Bénie	24/07/2012	7.64	118.72	430	18	96%	697	48.2	93%	243.33	6	98%	Oui		
9	Pointe Bénie	04/09/2012	7.20	113.55	510	20	96%	844	105	88%	276.67	54	80%	Oui		
10	Pointe Bénie	25/09/2012	7.73	97.28	680	35	95%	1128	38.2	97%	563.33	10	98%	Oui		
11	Pointe Bénie	25/10/2012	7.32	137.57	520	30	94%	928	329	65%	256.33	236	8%	Non		
12	Pointe Bénie	06/11/2012	7.44	113.10	515	29	94%	610	119	80%	306.67	98	68%	Oui		
13	Pointe Bénie	20/11/2012	7.25	107.90	595	28	95%	1907	61.5	97%	336.67	16	95%	Oui		

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			NTK			P total			Azote ammoniacal (N-NH4)	Nitrites (N-NO2)	Nitrates (N-NO3)
			Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Rejet	Rejet	Rejet
			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan									
1	Pointe Bénie	09/01/2012							17.3	0.02	0.6
2	Pointe Bénie	06-07/02/2012							31.6	0.026	0.5
3	DEAL	06-07/02/2012	108.8	29.7	73%				35	3.37	5.25
4	Pointe Bénie	15/03/2012							9.1	0	1.9
5	Pointe Bénie	27/03/2012							47.8	0.018	0.8
6	Pointe Bénie	10/05/2012							10.1	>0,5	8
7	Pointe Bénie	07/06/2012							4.02	0.076	4.1
8	Pointe Bénie	24/07/2012							1.125	0.066	0.308
9	Pointe Bénie	04/09/2012							1.69	0.273	2.47
10	Pointe Bénie	25/09/2012							0.1	0.17	0.67
11	Pointe Bénie	25/10/2012							1.93	0.28	7.94
12	Pointe Bénie	06/11/2012							1.026	0.23	2.7
13	Pointe Bénie	20/11/2012							2.96	0.064	0.48

## STEP AJOUPA BOUILLON DESCHAMPS (= Cité Grenade) / 850 EH

					DBO5			DCO			MES			Conformité	
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	
							Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	pH	Débit (m3/j)	Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)
1	Pointe Bénie	16-17/01/2012	7.98	127.5	430	150	65%	500	180	64%	943.33	140	85%	Oui	
2	Pointe Bénie	12/06/2012	7.94	127.5	605	136	78%	1153	402	65%	713.33	136	81%	Oui	
3	Pointe Bénie	11/09/2012	7.86	127.5	565	161	72%	854	290	66%	236.67	136	43%	Non	

# Rapport Annuel du Déléguétaire



4	Pointe Bénie	29-30/10/2012	7.9	127.5	515	400	22%	794	805	-1%	233.33	198	15%	Non
---	--------------	---------------	-----	-------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	--------	-----	-----	-----

## STEP Basse Pointe MADELONETTE (= DEMARE) / 200 EH

Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	pH	Débit (m3/j )	DBO5			DCO			MES			Conf ormit é
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet
1	Pointe Bénie	03/05/2012	7.21	30	300	82	73%	486	101.5	79%	103.3	22	79%	Oui
2	Pointe Bénie	16-17/07/2012	7.16	30	555	68	88%	1124	244	78%	433.33	92	79%	Oui

## STEP GRAND RIVIERE STADE / 25 EH

Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	pH	Débit (m3/j )	DBO5			DCO			MES			Conf ormit é	
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet	
1	Pointe Bénie	10/10/2012	5.75	37.5						37.3			44		Non

## STEP GRAND RIVIERE SAINTE CATHERINE / 190 EH

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			pH		Débit (m <sup>3</sup> /j)			DBO5			DCO			MES			Conformité
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)				Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)						
1	Pointe Bénie	19-20/03/2012	7.45	28.5	575	33	94%	595	106.5	82%	366.67	18	95%	OUI			
2	Pointe Bénie	31/07/2012	7.13	28.5	510	22	96%	800	106	87%	76.67	92	-20%	Non			
3	Pointe Bénie	10/10/2012	7.36	28.5	260	5	98%	540	89.9	83%	183.33	0	100%	OUI			

			Azote ammoniacal (N-NH4)		Nitrites (N-NO2)		Nitrates (N-NO3)		Azote kjeldhal (NTK)		Azote global (NGL)		Conformité
			Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	Eau brute	Rejet	
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	
1	Pointe Bénie	19-20/03/2012	2.68	2.76	1.3	18.6	0.079	>0,5					
2	Pointe Bénie	31/07/2012	3.68	1.83	1.17	26.3	0.331	0.187					
3	Pointe Bénie	10/10/2012	7.29	0.832	0.285	0.154	0.836	22.8					

## STEP GROS MORNE SALLE POLYVALENTE / 80 EH

			pH		Débit (m <sup>3</sup> /j)			DBO5			DCO			MES			Conformité
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)		
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan			Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)				Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)						

# Rapport Annuel du Déléguétaire



1	Pointe Bénie	28/02/2012	4.25	12	0	9	#DIV/0!	0	100	#DIV/0!	0	86	#DIV/0!	Non
2		23/10/2012												Non

## STEP Lorrain Vivé / 90 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH	Débit (m3/j)	DBO5			DCO			MES			Conformité	
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	
1		24/05/2012													Non
2	Pointe Bénie	14/08/2012	7.72	13.5	325	35	89%	863	162	81%	393.33	62	84%		Oui
3	Pointe Bénie	14/08/2012	6.8	13.5	590	163	72%	1346	387	71%	640	86	87%		Oui

## STEP MACOUBA CASE PAUL / 500 EH

Bilan n°	Laboratoire	Date bilan	pH	Débit (m3/j)	DBO5			DCO			MES			Conformité	
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	
1	Pointe Bénie	14/08/2012	7.53	75.00	400	60	85%	1067	74.2	93%	416.66	32	92%		Oui
2	Pointe Bénie	18/09/2012	8.34	75.00	195	184	6%	309	438	-42%	93.33	92	1%		Non

# Rapport Annuel du Déléguétaire



## STEP MACOUBA GUERIN / 200 EH

Bil an n°	Labo ratoir e	Date bilan	pH	Débit (m3/j )	DBO5			DCO			MES			Conf ormit é
					Reje t	Rejet	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet
							Concen tratio n (mg/l)	Concentr ation (mg/l)		Concen tratio n (mg/l)	Concen tratio n (mg/l)		Concen tratio n (mg/l)	Concen tratio n (mg/l)
1	Point e Bénie	24/05/ 2012	7.29	30.00	25	267	- 968%	25.5	315	- 1135 %	6.67	558	- 8266 %	NON
2	Point e Bénie	30- 31/07/ 2012	8.06	30.00	540	129	76%	1129	208	82%	490	90	82%	Oui
3	Point e Bénie	17/09/ 20112												NON
4	Point e Bénie	13/11/ 2012	7.38	30.00	670	40	94%	1112	69.1	94%	393.33	22	94%	Oui

## STEP MARIGOT ECOLE BAIGNOIRE / 100 EH

Bil an n°	Labo ratoir e	Date bilan	pH	Débit (m3/j )	DBO5			DCO			MES			Conf ormit é
					Reje t	Rejet	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet	Rend emen t épur atoir e (en %)	Eau brute	Rejet
							Concen tratio n (mg/l)	Concentr ation (mg/l)		Concen tratio n (mg/l)	Concen tratio n (mg/l)		Concen tratio n (mg/l)	Concen tratio n (mg/l)
1	Point e Bénie	13/03/ 2012	4.49	15.00	60	8	87%	132	50.5	62%	136.67	130	5%	Non
2	Point e Bénie	20/11/ 2012												Non

## STEP Sainte Marie RECULEE / 800 EH

# Rapport Annuel du Déléguétaire



			pH		DBO5		DCO		MES		Conformité			
					Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Conformité		
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	Rejet	Rejet	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Conformité		
1	Pointe bénie	13-14/02/2012	7.53	120.00	420	43	90%	1440	254	82%	316.67	92	85%	Oui
2	Pointe bénie	07/06/2012	7.73	120.00	280	80	71%	1117	451	60%	336.67	102	85%	Oui
3	Pointe bénie	11/09/2012	7.33	120.00	730	26	96%	1164	366	69%	653.33	114	85%	Oui

STEP Sainte Marie PEROU / 100 EH

			pH		DBO5		DCO		MES		Conformité			
					Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Conformité		
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	Rejet	Rejet	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Conformité		
1		26/06/2012											Non	
2		27/08/2012											Non	
3		02/10/2012	6.97	15.00	570	229	60%	1126	648	42%	766.67	356	85%	Non

STEP Sainte Marie BON AIR / 200 EH

			pH		DBO5		DCO		MES		Conformité		
					Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Conformité	
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan	Rejet	Rejet	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)	Conformité					

# Rapport Annuel du Déléguétaire

1	Point e Bénie	26/06/ 2012	7.56	30.00	650	185	72%	1043	533	49%	543.3	168	69%	Oui
2		02/10/ 2012												non
3	Point e Bénie	08/11/ 2012	7.65	30.00	740	220	70%	1162	655	44%	280	142	49%	Oui

**STEP Trinité BELLEVUE (biodisques) / 700 EH extensible à 1000 EH**

			pH	Débit (m <sup>3</sup> /j )		DBO5			DCO			MES			Conformité
				Rejet	Rejet	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	Eau brute	Rejet	Rendement épuratoire (en %)	
Bilan n°	Labo ratoire	Date bilan		Concentration (mg/l)	Concentration (mg/l)										
1	Point e Bénie	23-24/01/ 2012	7.57	105.00	550	28	95%	1172	193	84%	433.33	40	91%	Oui	
2	Point e Bénie	17/04/ 2012	7.89	105.00	250	18	93%	404	61	85%	110	10	91%	Oui	
3	Point e Bénie	19/06/ 2012	7.9	105.00	550	8	99%	1283	73.2	94%	83.3	4	95%	Oui	



Réalisation des analyses d'Autocontrôle – step Marigot bourg

## 11 LES OPERATIONS REALISEES PAR SAUR

### 11.1 MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le bilan ci-dessous concerne la totalité des interventions sur le patrimoine, au cours de l'année civile écoulée. Il comprend la totalité des interventions, au titre des différentes clauses possibles, garantie, programme ou compte (ou fonds). Selon les clauses contractuelles applicables, le suivi détaillé des interventions au titre des programmes et compte (ou fonds) figure dans les chapitres suivants. Pour ce qui concerne les interventions au titre de la garantie, il s'obtient par déduction. Le montant des dépenses au titre de la garantie, le cas échéant, est indiqué dans le dernier paragraphe de cette partie.

#### 11.1.1 Stations et ouvrages

##### 11.1.1.1 La maintenance des équipements

Liste des opérations de maintenance effectuées dans l'année :

Les entretiens de premier niveau (contrôle niveau huile, graissage, ...) ne sont pas détaillés dans les tableaux qui suivent :

#### Interventions en activité Entretien

Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	04/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Armoire électrique de commande	23/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	ELECTRICITE COMMANDE	15/10/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	ELECTRICITE COMMANDE	11/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	23/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe de recirculation	06/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	Pompe immergée type Vortex N°2	17/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Armoire électrique intérieur	07/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	04/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	06/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	TRAITEMENT SECONDAIRE	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Hydro éjecteur	03/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	Poste de relevage Bois Lizard (Gros Morne)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Pompe EU N°1	11/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	30/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Pompe EU N°2	28/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	SOFREL	08/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Armoire électrique	20/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	28/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	19/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°1	25/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Pompe de Relevage N°2	05/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	17/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	29/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	SOFREL	29/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Pompe immergée type Vortex N°2	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	SATELLITE DE TELEGESTION S 550A	13/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Armoire électrique	06/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	05/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	03/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	04/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Pompe immergée type Vortex (1)	04/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	28/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	25/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	26/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poire de niveau haut	06/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Pompe immergée type Vortex (1)	06/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	11/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	10/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	SOFREL	05/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	31/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	15/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°2	16/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Pompe de Refoulement Pompe N°1	16/11/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	Potence de Levage	16/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	SATELLITE DE TELEGESTION S550 A	10/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	ELECTRICITE COMMANDE	02/10/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 1	10/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	10/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	12/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	15/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (1)	07/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (1)	12/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (2)	20/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Pompe submersible monocanal (2)	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	29/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	15/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	ELECTRICITE COMMANDE	27/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	28/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Coffret électrique extérieur	11/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	INSTRUMENTATION	07/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	11/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	SATELLITE DE TELEGESTION S550 A	08/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	RELEVAGE ET PRE TRAITEMENT	24/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	Pompe de relèvement N°2	17/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	Pompe de relèvement N°2	18/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Agitateur PR Rue VATON (S-M)	01/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Agitateur PR Rue VATON (S-M)	01/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poire de niveau haut	27/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 1	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Pompe Submersible 2	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Coffret électrique extérieur	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°1	26/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°1	07/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Pompe de refoulement n°2	28/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	25/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire de puissance, commande et télégestion	05/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire extracteur	23/04/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Armoire Sofrel & démarreur	06/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Compresseur	07/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Démarreur pompe 1	05/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Démarreur pompe 2	14/03/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Démarreur pompe 2	10/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	ELECTRICITE COMMANDE	26/09/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	ELECTRICITE COMMANDE	11/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Palan Manuel 1000 KG	19/06/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Pompe de relèvement N° 2 PR Bourg	07/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	18/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	09/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	INSTRUMENTATION	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	07/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Pompe immergée monocanal 2	13/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage HLM (Macouba)	Coffret	05/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	11/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage HLM (Macouba)	Poste de relevage HLM (Macouba)	24/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	28/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	04/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Pompe de refoulement N°1	09/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	20/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	08/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	11/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	SATELLITE DE TELEGESTION S550A	19/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	05/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	Agitateur de dénitrification	01/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	Agitateur de dénitrification	13/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	TRAITEMENT SECONDAIRE	21/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	04/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Aérateur de surface à turbine	04/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	04/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	04/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Pompe de recirculation	14/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Armoire Générale 1	21/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Automate	01/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Automate	02/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Débitmètre (canal de sortie)	15/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Démarreur Biodisque 3	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	ELECTRICITE COMMANDE	18/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Pompe de recirculation	05/04/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	02/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	TRAITEMENT SECONDAIRE	21/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	TRAITEMENT SECONDAIRE	21/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	Vanne PIC	13/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	22/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Automate	07/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Automate	23/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Canal de comptage	06/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Clarification et recirculation	27/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Clarification et recirculation	27/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Dégrillage	03/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Electricité BT	03/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Electricité commande	23/10/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Groupe électrogène	03/10/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Informatique Automate Telegestion	02/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Matériels associés	03/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Matériels associés	03/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Onduleur	02/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Onduleur	12/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Poste de transformation	18/01/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	24/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	28/09/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	25/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Traitements Secondaires	03/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Turbine de dégraissage	27/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	Turbine de dégraissage	22/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Agitateur de fond	29/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Agitateur de fond	12/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE	14/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	CLARIFICATION ET RECIRCULATION	21/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°2	12/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°1	02/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°1	31/07/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Hydroéjecteur N°1	14/12/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	27/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Aérateur de surface à pont brosse	10/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Aérateur de surface à pont brosse	12/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	BOUES ACTIVEES	31/08/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Canal de mesure	14/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	ELECTRICITE COMMANDE	31/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	ELECTRICITE COMMANDE	02/10/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pompe immergée 2	13/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pompe immergée 2	28/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Pont racleur en acier galvanisé	14/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	29/08/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	09/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	14/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	04/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	14/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Aérateur de surface à pont brosse	13/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	BOUES ACTIVEES AERATION PROLONGEE	21/12/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	13/02/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Dégrilleur Courbe STEP (M)	02/03/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Lits de séchage	28/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Pont racleur en acier galvanisé	25/10/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Potence	14/02/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	Station d'épuration du BOURG (Marigot)	19/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	14/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	Station d'épuration du Stade (Gd Riviere)	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Date intervention	Type d'intervention	Opération(s) réalisée(s)
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Aérateur de surface à turbine	10/09/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Aéroflot	27/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	CLARIFICATION ET RECIRCULATION	27/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Compresseur	04/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	ENSEMBLE POLYMERÉ	26/11/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Poire de niveau haut (relevage)	09/07/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pont racleur en acier galvanisé	08/10/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Pont racleur en acier galvanisé	20/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Racleur de surface	04/05/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Relevage Hackaert	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Relevage Hackaert	21/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Relevage Hackaert	28/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	13/06/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	01/11/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	TRAITEMENT DES BOUES ET SOUS-PRODUITS	09/08/2012	Curatif	Remise en état de fonctionnement
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	ELECTRICITE COMMANDE	15/10/2012	Curatif	Mise en conformité suite à rapport de contrôle réglementaire
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	11/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	18/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	25/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	12/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	20/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	26/06/2012	Préventif	Opération préventive réalisée dans le cadre de routines d'entretien

## Interventions en activité Renouvellement

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station	Libellé équipement	Clause	Opération(s) réalisée(s)
STEP Bourg Marigot :	renouvellement degrilleur courbe	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Bourg Marigot :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Bourg Marigot :	renouvellement potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Tannerie Ste marie :	grosse reparation PR	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Pointe Benie :	grosse reparation agitateur n°1	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Pointe Benie :	renouvellement debimetre ultrason de sortie	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Pointe Benie :	grosse reparation pompe a boue SEEPTEX	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Stade Basse pointe :	renouvellement pompe n°2	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Sous bois Lorrain :	grosse reparation pont brosse	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Sous bois Lorrain :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP Sous bois Lorrain :	renouvellement potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Bas du brg Marigot :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR fond d'or Marigot :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Seguineau Lorrain :	renouvellement pompe n°2	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Cayali Lorrain :	renouvellement pompe n°2	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Fd Massacre Lorrain :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Fd Massacre Lorrain :	renouvellement potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Fd Massacre Lorrain :	renouvellement pompe n°1	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Ravine lessade Lorrain :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR Ravine lessade Lorrain :	renouvellement potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR La Poste Basse pointe :	renouvellement pied de potence	Compte	Renouvellement de l'équipement
PR tapis vert	électropompe	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP BELLEVUE TRINITE	renouvellement agitateur de fond	Compte	Renouvellement de l'équipement
STEP DENEL GROS MORNE	variateur de la centrifugeuse	Compte	Renouvellement de l'équipement

## 11.2 TACHES D'EXPLOITATION

### 11.2.1 Opérations d'entretien

#### 11.2.1.1 Opérations d'hydro curage préventif du réseau

Curage préventif cumulé depuis le début du contrat :

Années	Linéaire de réseau	Linéaire à curer	Linéaire curé	%	Reste à faire (ml)
2005	40 656	6 098	7 727	19%	-1 629
2006	41 845	8 369	7 528	18%	841
2007	43 800	8 760	11 044	25%	-2 284
2008	44 049	8 810	8 634	20%	176
2009	44 049	8 810	6 585	15%	2 225
2010	46 104	9 221	10 285	22%	-1 064
2011	48 901	9 780	9 464	19%	316
<b>2012</b>	<b>50 310</b>	<b>10 062</b>	<b>3 470</b>	<b>6.9%</b>	<b>6 592</b>
<b>Avancement</b>		<b>69 910</b>	<b>64 737</b>		<b>5 173</b>

Le linéaire de réseau à curer l'année N correspond à 20 % du linéaire de réseau gravitaire (Non compris les canalisations de refoulement) enregistré au 31 décembre de l'année N-1, déduction faite des canalisations neuves posées dans N-1.

Détail des curages préventifs :

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé (ml)
LE MARIGOT	27/03/2012	Bourg	160
BASSE-POINTE	14/05/2012	Fond du Bourg	150
LE LORRAIN	21/09/2012	Sous-bois	500
LE LORRAIN	20/09/2012	Séguineau	900
LE LORRAIN	19/09/2012	Vallon	700
LE LORRAIN	18/09/2012	Cayali	250
LE LORRAIN	18/09/2012	Bourg	70
BASSE-POINTE	25/09/2012	Hackaert	740

## Rapport Annuel du Déléguataire



### 11.2.1.2 Curage postes

## 11.2.1.3 Opérations de débouchage et d'hydro curage ponctuelles du réseau

Synthèse des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Nombre
BASSE-POINTE	2
LE LORRAIN	1
SAINTE-MARIE	1

Synthèse des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements (avec RIOR / Cannes / aspiratrice) :

Commune	Nombre
LE LORRAIN	2
LE MARIGOT	2
SAINTE-MARIE	2

Synthèse des interventions sur grilles et avaloirs :

Type d'intervention	Nombre de nettoyages
Hydrocurage des avaloirs & grilles	4

Détail des interventions de débouchage ponctuel de réseaux / branchements :

Commune	Date
BASSE-POINTE	26/09/2012
BASSE-POINTE	24/09/2012
LE LORRAIN	06/07/2012
SAINTE-MARIE	04/09/2012

## 11.2.1.4 Passage caméra

Aucun réalisé

## 11.2.2 Opérations de contrôle d'étanchéité du réseau

Opérations	Nb réalisés en 2012
Enquêtes de conformité	669
Tests fumée (ml)	2 150
Tests colorants	669

# Rapport Annuel du Déléguétaire

## Détail des opérations :

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité	287	MARIGOT
Tests fumée	50 ml	
Tests colorants	287	

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité	230	LORRAIN vallon 2
Tests fumée	400 ml	
Tests colorants	230	

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité	85	GROS MORNE
Tests fumée		
Tests colorants	85	

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité	50	STE MARIE Schœlcher et Ernest DEPROGE
Tests fumée	750 ml	
Tests colorants	50	

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité	17	TRINITE bellevue
Tests fumée		
Tests colorants	17	

Opérations	Nb réalisés en 2012	Lieu
Enquêtes de conformité		B POINTE akr
Tests fumée	950 ml	
Tests colorants		



Test à la fluorescéine



Test à la fumée

## Récapitulatif des contrôles effectués depuis le début du contrat :

Année	Nb Contrôle de Conformité	Tests à la fumée (ml)	Nb Tests Colorants
2005	0	0	0
2006	2140	600	2442
2007	37	0	168
2008	0	0	0
2009	0	0	0
2010	767	416	670
2011	50	491	47
2012	669	2 150	669
<b>Total</b>	<b>3663</b>	<b>3657</b>	<b>3996</b>
<b>Obligation</b>	<b>3033</b>	<b>7500</b>	<b>150</b>
<b>Reste à faire</b>	<b>-630</b>	<b>3843</b>	<b>-3846</b>

## 11.2.3 Contrôles réglementaires

La conformité à la réglementation sur la sécurité du personnel pour les installations électriques, les récipients sous pression et les appareils de levage a été vérifiée sur l'ensemble des sites par un organisme agréé. Les remises en conformité nécessaires et à la charge de l'exploitant, suite aux observations transmises, sont détaillées dans le chapitre des interventions réalisées.

### 11.2.3.1 Contrôles réglementaires des appareils de levage

Les contrôles réglementaires des appareils de levage ont été effectués aux dates suivantes :

Station	Date contrôle	Emplacement	Observation
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	11/04/2012	Potence Poste de relèvement	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	13/04/2012	Potence de Levage Aérateur N° 2	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage La Falaise (Ajoupa Bouillon)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	13/04/2012	Potence R Tannerie	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	13/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage HLM (Macouba)	11/04/2012	Potence de Levage PR HLM (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	11/04/2012	Potence de Levage STEP Bourg MARIGOT	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	11/04/2012	Potence (Extraction boues)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	13/04/2012	Potence de levage PR SAINTE - MARIE	Visite de contrôle réglementaire

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	13/04/2012	Potence de Levage Aérateur N° 1	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	11/04/2012	Potence de Levage du PR STEP Hackaert (B-P)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	11/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	13/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	11/04/2012	Potence de Levage PR Case Paul (MACOUBA)	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Rivière)	11/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	13/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	11/04/2012	Potence (Recirculation)	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	13/04/2012	Potence de Levage	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	13/04/2012	Palan Manuel 1000 KG	Visite de contrôle réglementaire
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	13/04/2012	Potence	Visite de contrôle réglementaire

## 11.2.3.2 Contrôles réglementaires des installations électriques

COMMUNE	N°	SITES	Type de station	Date visité
GROS - MORNE	1	Salle Polyvalente	Mini Station EU	29/03/2012
	2	Rue du Méniniviers	Poste EU	29/03/2012
	3	Bois Lézard	Poste EU	28/03/2012
	4	Bois Lézard	Bâche de mise en charge	28/03/2012
	5	Dénel	STEP	29/03/2012
	6	Dénel	Bâche de mise en charge	29/03/2012
TRINITE	7	Bellevue	Poste d'injection d'air	28/03/2012
	8	Bellevue	STEP Biodisk	28/03/2012
SAINTE - MARIE	9	Ancienne Tannerie	Poste EU	05/03/2012
	10	Cité Union	Poste EU	05/03/2012
	11	Bourg	Poste EU	05/03/2012
	12	Reculé	Mini Station EU	06/03/2012
	13	Reculé	Poste EU	06/03/2012
	14	Abattoir	Poste EU	05/03/2012
	15	Rue Schœlcher	Poste EU	05/03/2012
	16	Gendarmerie	Poste EU	05/03/2012
	17	Pérou	Mini Station EU	06/03/2012
	18	Rue VATON	Poste EU	09/03/2012
	19	Bon - air	Mini Station EU	09/03/2012
	20	Pointe - Bénie	Station EU	07/03/2012
MARIGOT	21	Baignoire	Mini Station EU	26/03/2012

	22	Fonds D'Or	Poste EU	26/03/2012
	23	Bas du Bourg	Poste EU	26/03/2012
	24	Bourg	Station EU	26/03/2012
	25	La Marie	Poste EU	26/03/2012
	26	La Pointe	Poste EU	26/03/2012
	27	Caillali 1	Poste EU	21/03/2012
LORRAIN	28	Caillali 2	Poste EU	21/03/2012
	29	Séguineau	Poste EU	21/03/2012
	30	Fonds Massacre	Poste EU	21/03/2012
	31	Vallon	Poste EU	21/03/2012
	32	Ravine Le Sade	Poste EU	21/03/2012
	33	Pavillon	Poste EU	21/03/2012
AJOUPA BOUILLON	34	Sous bois	Station EU	21/03/2012
	35	Vivé	Mini Station EU	20/03/2012
	36	Prébourg	Poste EU	21/03/2012
	37	Cité Grenade	Poste EU	19/03/2012
	38	Lot Deschamps	Mini Station EU	19/03/2012
	39	Falaise	Poste EU	19/03/2012
BASSE - POINTE	40	Tapis Vert	Poste EU	16/03/2012
	41	La Poste	Poste EU	16/03/2012
	42	Fonds du Bourg	Poste EU	16/03/2012
	43	AKR	Station EU	16/03/2012
	44	Haut du Morne	Poste EU	16/03/2012
	45	Stade	Poste EU	16/03/2012
	46	Démarre	Mini Station EU	19/03/2012
MACOUBA	47	HLM	Poste EU	12/03/2012
	48	Case Paul	Station EU	12/03/2012
	49	Case Paul	Poste EU	12/03/2012
	50	Guérin	Mini Station EU	12/03/2012
Grand - Rivière	51	Stade	Station EU	12/03/2012
	52	Sainte Catherine	Station EU	12/03/2012
	53	PR Bourg	Poste EU	12/03/2012

## 11.3 PROGRAMME CONTRACTUEL

### 11.3.1 Programme d'investissements

Pas d'investissements contractuels en 2012.

### 11.3.2 Compte de renouvellement



Dégrilleur step Marigot bourg avant renouvellement



Dégrilleur step Marigot bourg après renouvellement

	Montants
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/11</b>	<b>-165 723 €</b>
<b>Report de solde actualisé 2012</b> Solde à fin 2011 x coefficient d'actualisation 2012 - 165 723 x 1.0100 = - 167 380	<b>-167 380 €</b>
<b>Dotation au COMPTE année 2012</b> Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2012 19220 € x 1.1972 = 23 011 €	<b>23 011 €</b>
<b>Engagements réalisés :</b>	<b>-57 664 €</b>
STEP Bourg Marigot : renouvellement degrilleur courbe	-16 069 €
STEP Bourg Marigot : renouvellement pied de potence	-738 €
STEP Bourg Marigot : renouvellement potence	-2 127 €
PR Tannerie Ste marie : grosse reparation PR	-1 234 €
STEP Pointe Benie : grosse reparation agitateur n°1	-2 011 €
STEP Pointe Benie : renouvellementt debimetre ultrason de sortie	-1 100 €
STEP Pointe Benie : grosse reparation pompe a boue SEEPEX	-2 567 €
PR Stade Basse pointe : renouvellement pompe n°2	-5 189 €
STEP Sous bois Lorrain : grosse reparation pont brosse	-2 336 €
STEP Sous bois Lorrain : renouvellement pied de potence	-635 €
STEP Sous bois Lorrain : renouvellement potence	-2 127 €
PR Bas du brg Marigot : renouvellement pied de potence	-635 €
PR fond d'or Marigot : renouvellement pied de potence	-635 €
PR Seguineau Lorrain : renouvellement pompe n°2	-2 155 €
PR Cayali Lorrain : renouvellement pompe n°2	-811 €
PR Fd Massacre Lorrain : renouvellement pied de potence	-635 €
PR Fd Massacre Lorrain : renouvellement potence	-2 127 €
PR Fd Massacre Lorrain : renouvellement pompe n°1	-2 698 €
PR Ravine lessade Lorrain : renouvellement pied de potence	-635 €
PR Ravine lessade Lorrain : renouvellement potence	-2 127 €
PR La Poste Basse pointe : renouvellement pied de potence	-635 €
PR tapis vert elctropompe	-4 186 €
STEP BELLEVUE TRINITE renouvellement agitateur de fond	-1 768 €
STEP DENEL GROS MORNE variateur de la centrifugieuse	-2 485 €
<b>SOLDE DU COMPTE DE RENOUVELLEMENT AU 31/12/12</b>	<b>-202 034 €</b>

## 11.4 FONDS CONTRACTUEL DE RENOUVELLEMENT

<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/11</b>	<b>52 331 €</b>
<b>Report de solde actualisé 2012</b> Solde à fin 2011 x coefficient d'actualisation 2012 52 331 x 1.00629 = 52 660	<b>52 660 €</b>
<b>Dotation au Fonds de Travaux année 2012</b> Dotation contractuelle initiale x coefficient d'actualisation 2012 22575 € x 1.1924 = 26 918 €	<b>26 918 €</b>
<b>Engagements réalisés :</b> Néant	<b>0 €</b>
<b>SOLDE DU FONDS DE TRAVAUX AU 31/12/12</b>	<b>79 578 €</b>

## 11.5 METHODE DE CALCUL DES DOTATIONS AUX COMPTES ET PROGRAMMES

Un **Fond Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement, et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fond Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fond Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fond à date.

Un **Programme Contractuel de Renouvellement** correspond à un engagement du Déléguétaire à réaliser un programme prédéterminé d'opérations de renouvellement. Une dotation annuelle lissée a été établie à partir d'un planning prévisionnel détaillé des opérations de renouvellement.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Programme Contractuel.

Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du Programme à date.

Le détail récapitulatif des opérations engagées au titre du programme de renouvellement et du fond contractuel est fourni en annexe.

## 12 COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION

### 12.1 LE CARE

SMDS

24/06/2013

#### COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2012

(en application du décret du 14 mars 2005)

##### GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région	LES ANTILLES
Centre	SMDS
Département	MARTINIQUE
Collectivité	SCNA - EU

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2011	Année 2012	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>1 083,3</b>	<b>996,4</b>	<b>-8,0</b>	
Exploitation du service	525,0	517,8		
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	550,0	462,0		
Travaux attribués à titre exclusif	8,3	7,4		
Produits accessoires		9,2		
<b>CHARGES</b>	<b>1 386,0</b>	<b>1 501,4</b>	<b>8,3</b>	
Personnel	237,6	242,7		
Energie électrique	110,7	116,6		
Produits de traitement	3,8	2,3		
Analyses	44,9	45,8		
Sous-traitance, matières et fournitures	131,4	297,2		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	21,3	7,2		
Autres dépenses d'exploitation	103,8	146,1		
- Télécommunications, poste et télégestion	10,0	10,1		
- Engins et véhicules	38,3	41,6		
- Informatique	11,0	19,2		
- Assurances	1,8	2,3		
- Locaux	11,6	30,2		
- Divers	31,0	42,7		
Contribution des services centraux et recherche	26,7	26,7		
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	550,0	462,0		
- Part collectivité	472,0	396,0		
- Autres organismes publics	78,0	66,0		
Charges relatives aux renouvellements	109,2	90,3		
- Pour garantie de continuité du service	57,2	40,4		
- Programme contractuel	26,3	26,9		
- Fonds contractuel	25,7	23,0		
Charges relatives investissements du domaine privé	45,1	39,2		
Perdes sur créances irrécouvrables & contentieux	1,4	25,2		
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-302,7</b>	<b>-505,0</b>	<b>-66,8</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>-302,7</b>	<b>-505,0</b>	<b>-66,8</b>	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :  
y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du  
domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006  
Réf. 172-072004-972001-02-2012120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :  
comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

## 12.2 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégué de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégué sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégué de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégué de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de SAUR.

### MODALITES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE ANNUEL DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION ET COMPOSANTES DES RUBRIQUES

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

#### 1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

*Exploitation du Service* : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

*Collectivités et autres organismes publics* : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

*Travaux attribués à titre exclusif* : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

*Produits accessoires* : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

#### 2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Centre.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la

clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Centre.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plate forme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Centre.

- *des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :*
  - des « Frais de centre et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
  - des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche.
- *des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le déléguétaire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.*

### 3) Commentaire des rubriques de charges

#### 1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

#### 2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

#### 3. Achats d'Eau :

Contrats d'assainissement : cette rubrique comprend les Achats de Prestations de Traitement en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour le traitement des effluents collectés dans le cadre du contrat.

#### 4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

#### 5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires et celles réalisées par le Déléguétaire dans le cadre de son autocontrôle.

## 6. Sous Traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

- Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.
- Matières et Fournitures : ce poste comprend :
  - la charge relative au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise.
  - la location de courte durée de matériel sans chauffeur.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau.
  - les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique.
  - le matériel de sécurité.
  - les consommables divers.

## 7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET).
- La contribution sociale de solidarité.
- la taxe foncière.
- les redevances d'occupation du domaine public.

## 8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du centre proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du centre.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats
  - NET&GIS, logiciel de cartographie
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :

- la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au déléguétaire
  - Les primes dommages ouvrages
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
  - "Divers" : autres charges.

## 9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au déléguétaire.

## 10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

## 11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale.
- les taxes
- les redevances

## 12. Charges relatives aux Renouvellements :

• « Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le déléguétaire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le déléguétaire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Il s'agit d'un lissage des charges sur la durée du contrat. Il est à noter que la méthode de calcul de ce lissage a été améliorée conformément au décret n°2005-236 du 14 mars 2005 et au Rapport de l'Ordre des Experts Comptables : la méthode intègre les charges prévisionnelles selon un calcul fondé sur l'évaluation des risques à couvrir jusqu'à la fin du contrat. Ce calcul sera réactualisé chaque année pour tenir compte de l'évolution du patrimoine et des charges réellement constatées depuis le début du contrat.

- "Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du déléguétaire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.
- "Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le déléguétaire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du déléguétaire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

## 13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligation existant au contrat :

- programme contractuel d'investissements
- fonds contractuel d'investissements
- annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le déléguétaire
- investissements incorporels.

Les montants engagés par le déléguétaire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le déléguétaire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

#### 14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

#### 15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

#### 4) **Résultat avant Impôt**

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

#### 5) **Impôt sur les sociétés**

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

#### 6) **Résultat**

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

## 13 SPECIMENS DE FACTURES

### 13.1 SPECIMENS DE FACTURES LIES AU DECRET N°2007-675

Vos Contacts : Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30 Téléphone : 05 96 69 54 84 Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00 Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74 Contactez nous et gérez votre compte sur <a href="http://www.smds.fr">www.smds.fr</a>										
<b>SPECIMEN</b> 01 Janvier 2013 Référence à rappeler *****	72									
DESTINATAIRE DE LA FACTURE  NOM DU CLIENT *****  Collecte et traitement des eaux usées : <b>Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE</b>										
<p><b>Ce document est une simulation de facture.</b></p> <p>Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Abonnement TTC</td> <td style="width: 20%;">35,02 €</td> <td rowspan="3" style="width: 20%; text-align: center;">soit 0,0020 €/Litre</td> </tr> <tr> <td>Consommation TTC</td> <td>234,04 €</td> </tr> <tr> <td><b>Total facture TTC</b></td> <td><b>269,06 €</b></td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right; padding-top: 5px;"><b>269,06 €</b></td> </tr> </table>		Abonnement TTC	35,02 €	soit 0,0020 €/Litre	Consommation TTC	234,04 €	<b>Total facture TTC</b>	<b>269,06 €</b>	<b>269,06 €</b>	
Abonnement TTC	35,02 €	soit 0,0020 €/Litre								
Consommation TTC	234,04 €									
<b>Total facture TTC</b>	<b>269,06 €</b>									
<b>269,06 €</b>										
<small>           SMDS S.A.S.U. au Capital de 50.000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 775 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE TVA Intracommunautaire n° FR 95 542 080 486            Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.         </small>										
<b>A NE PAS PAYER</b> <b>SPECIMEN</b> <b>A NE PAS PAYER</b>										

# Rapport Annuel du Déléguétaire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Consommation m3	Information				
	Numéro	Diamètre						
STE MARIE			120	Conso. simulée				
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>			<b>120</b>					
<b>SPECIMEN</b>								
FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA		
Collecte et traitement des eaux usées 245,52 € HT 250,68 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%		
Abonnement Part SMDS Année 2013					34,30	2,10		
Consommation Part SCNA Année 2013		120	0,9148	109,78		2,10		
Consommation Part SMDS Année 2013		120	0,8453	101,44		2,10		
Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA		
18,00 € HT 18,38 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%		
Modernisation des réseaux (Office de l'eau) Année 2013		120	0,1500	18,00		2,10		
<b>Total Facture</b>	<b>269,06 € TTC</b>		HT soumis à TVA : 263,52 € TVA sur les débits : 5,54 €					
<b>ABONNEMENT</b>					<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.					L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.			
<b>CONSOMMATION</b>								
Volume en m <sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.								
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.								

# Rapport Annuel du Déléguétaire



## Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Belle Etoile  
97230 SAINTE MARIE  
Lundi au Vendredi 7h45 -12h00 Mardi Jeudi 13h-15h30

Téléphone : 05 96 69 54 84  
Lu,Ma,Je 7h30-12h 13h-15h30 Me,Ve 7h30-13h00

Dépannage 24h/24 : 05 96 69 54 74

Contactez nous et gérez votre compte sur [www.smds.fr](http://www.smds.fr)

**SPECIMEN**  
01 Janvier 2012

Référence à rappeler  
\*\*\*\*\*

00

## DESTINATAIRE DE LA FACTURE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

NOM DU CLIENT  
\*\*\*\*\*

## Collecte et traitement des eaux usées :

### Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE

#### Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	34,30 €
Consommation TTC	231,88 €
<b>Total facture TTC</b>	<b>266,18 €</b>
	soit 0,0019 €/Litres

**266,18 €**

SMDS S.A.S.U au Capital de 50 000 EUR RCS FORT DE FRANCE B 322 078 776 Siège Social Zone Artisanale Belle Etoile 97230 SAINTE MARIE TVA Intracommunautaire n°FR 95 542 060 466  
Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès pour les données vous concernant qui ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de facturation et de règlement. Pour les besoins du service et l'amélioration de celui-ci nous pourrons enregistrer sur nos bases vos numéros de téléphone (liste blanche uniquement). Vous pouvez refuser cet enregistrement en nous adressant un simple courrier à votre point d'accueil client.

**A NE PAS PAYER**

**SPECIMEN**

**A NE PAS PAYER**

# Rapport Annuel du Déléguétaire



BRANCHEMENT	COMPTEUR		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Information							
	Numéro	Diamètre												
STE MARIE						120	Conso. simulée							
<b>TOTAL CONSOMMATION</b>						120								
<b>SPECIMEN</b>														
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>	242,69 € HT	<b>247,80 € TTC</b>	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT %							
Abonnement Part SMDS		Année 2012				33,59	2,10							
Consommation Part SCNA		Année 2012		120	0,9148	109,78	2,10							
Consommation Part SMDS		Année 2012		120	0,8277	99,32	2,10							
<b>Organismes publics</b>														
Modernisation des réseaux (Office de l'eau)	18,00 € HT	<b>18,38 € TTC</b>	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT %							
		Année 2012		120	0,1500	18,00	2,10							
<b>Total Facture</b>	<b>266,18 € TTC</b>		HT soumis à TVA : 260,69 € TVA sur les débits : 5,49 €											
<b>ABONNEMENT</b>														
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.														
<b>CONSOMMATION</b>														
Volume en m <sup>3</sup> enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.														
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>														
L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.														

## 14 GLOSSAIRE

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du déléguétaire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveillance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du déléguétaire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de retour = biens financés par le déléguétaire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat ;

Biens de reprise = biens financés par le déléguétaire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le déléguétaire ne puisse s'y opposer

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement d'élimination) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement de l'installation sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchements placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations intérieures de l'usager..

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat-abonné liant avec le service de distribution de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement réalisées sans programmation contractuelle, imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du déléguétaire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat-abonné : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Déléguétaire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée, par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements..

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. **Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.**

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Déléguétaire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Déléguétaire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une telle importance qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Déléguétaire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Déléguétaire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléguétaire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous-pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte intérieur : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).

## 15 ANNEXES

## 15.1 DETAIL DES AUTRES BIENS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DU SERVICE

Désignation	Famille de biens	Nombre
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage de LESADE (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Poste de relevage de SEGUINEAU (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [C] - Aéraulique	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [D] - Fabrication chaudiennée pour process	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	38
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [M] - Energie-Motorisation	4
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	11
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	19
Poste de relevage du Bourg (Ste - Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [C] - Aéraulique	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage HLM (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	5
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	3
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration ECOLE BAIGNOIRE (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	7
Poste relevage de LA MARIE (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	9

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [C] - Aéraulique	14
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	53
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	51
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [J] - Climatisation-Isolation	1
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	19
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	27
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [R] - Stockage	4
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	10
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	26
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [U] - Sécurité-Protection	8
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de Pointe Benie (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	6
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de TAPIS VERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	13
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	14
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	17
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [P] - Pompage-Elévation	11
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	12
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	11
Poste de relevage du BAS du BOURG	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7

# Rapport Annuel du Déléguétaire



(Marigot)		
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	11
Poste de relevage du BAS du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	11
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de FOND D'OR (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [A] - Brassage-Aération	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	28
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	8
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [R] - Stockage	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Station d'épuration du BOURG (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	7
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	9
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	8
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de LA POINTE (Marigot)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de TERRE PATATE (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	3
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	10
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Fond Massacre (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration du Stade (Gd Rivière)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [A] - Brassage-Aération	9
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [C] - Aéraulique	5
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	49
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	39
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	9
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [P] - Pompage-Elévation	13
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [R] - Stockage	4
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Station d'épuration de Bellevue (Trinite)	E [V] - Robinetterie-Régulation	20
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [C] - Aéraulique	1
Poste injection d'air Bellevue (Trinité)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	1
Poste de relevage de LA POSTE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	9
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de DIP FOND DU BOURG (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	6
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de HAUT DU MORNE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	7
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage LE STADE (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	3
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [A] - Brassage-Aération	5
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [C] - Aéraulique	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	68
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	26
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [M] - Energie-Motorisation	8
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	12
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	11
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [R] - Stockage	2
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	4
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	6
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [V] - Robinetterie-Régulation	53
Station d'épuration HACKAERT (Basse Pointe)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	13
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	18
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de GENDARMERIE (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	3
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	6
Poste de relevage de SCHOELCHER (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	3
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16
Poste de relevage de l' ABATTOIR (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	3
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	13
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Poste de relevage de CITE UNION (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	7
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyaute-Canalisation	4
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	11
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	24
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [R] - Stockage	5
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	16

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration de RECULEE (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	15
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration de BON AIR (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	8
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	16
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	9
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	14
Poste de relevage de TANNERIE (Ste-Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	12
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	7
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage MENNIVIERS (Gros Morne)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	6
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SALLE POLYVALENTE (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	5
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	21
Poste de relevage Cayali 2 (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	10
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	8
Poste de relevage Cayali 1(Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	1
Mini Station d'épuration de CASE PAUL (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Biodisque (Grand Riviere)		
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [M] - Energie-Motorisation	2
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	6
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [P] - Pompage-Elévation	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [U] - Sécurité-Protection	3
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
RESEAU EU AJOUPA BOUILLON	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	1
RESEAU EU BASSE POINTE	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU SAINTE MARIE	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU MARIGOT	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	3
RESEAU EU MARIGOT	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU LORRAIN	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	2
RESEAU EU LORRAIN	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU MACOUBA	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU GRAND RIVIERE	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU GROS MORNE	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
RESEAU EU TRINITE	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration VIVE (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [A] - Brassage-Aération	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Mini Station d'épuration de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	5
Poste de relevage de CITE GRENADE (Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [D] - Fabrication chaudronnée pour process	2

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	30
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	14
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	10
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	6
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	11
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	40
Station d'épuration de SOUS BOIS (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	12
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	14
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	3
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Station d'épuration de PEROU (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [A] - Brassage-Aération	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	9
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [R] - Stockage	4
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	2
Mini Station d'épuration de GUERIN (Macouba)	E [V] - Robinetterie-Régulation	10
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [S] - Séparation-Filtration	2
Station d'épuration de MADELONNETTE (Demare) (Basse Pointe)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	4
Poste de relevage de PAVILLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [V] - Robinetterie-Régulation	4
Poste de relevage Place de la Résistance (Grand Riviere)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	4
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [P] - Pompage-Elévation	4
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage La Falaise ( Ajoupa Bouillon)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	12
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	7
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	2
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [R] - Stockage	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	4
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	9
Poste de relevage Bois Lézard (Gros Morne)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	5
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	8
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Bache de mise en charge de Bois Lézard ( Gros Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [A] - Brassage-Aération	40
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [B] - Conditionnement-Préparation	2
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [C] - Aéraulique	4
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	126
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	21
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [J] - Climatisation-Isolation	3
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [M] - Energie-Motorisation	13
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	66
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [P] - Pompage-Elévation	19
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	16
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	25
Station d'épuration de DENEL (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	85
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	7
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	5
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Bache de mise en charge de Denel (Gros-Morne)	E [V] - Robinetterie-Régulation	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	18
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	10
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	2
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [P] - Pompage-Elévation	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	3
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [V] - Robinetterie-Régulation	13
Poste de relevage de VALLON (Lorrain)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	2
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [A] - Brassage-Aération	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	27
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [I] - Instrumentation-Mesure-Laboratoire	13
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [K] - Télésurveillance-Télégestion	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [N] - Electricité-Commande-Puissance	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [P] - Pompage-Elévation	5
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [S] - Séparation-Filtration	1
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [T] - Transport-Manutention-Dosage	9

# Rapport Annuel du Déléguétaire



Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [V] - Robinetterie-Régulation	15
Poste de relevage de VATON (Ste Marie)	E [X] - Tuyauterie-Canalisation	4
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [A] - Brassage-Aération	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [B] - Conditionnement-Préparation	1
Station d'épuration SAINTE CATHERINE Biodisque (Grand Riviere)	E [G] - Serrurerie-Menuiserie	13

## 15.2 TARIFS PRATIQUES, NOTES DE CALCUL DE REVISION

Date : 21/04/2013

<b>SMDS</b>	<b>Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE</b>							
	<b>Référence contrat : 972001/02</b>							
<b>Produit : Assainissement</b>	<b>Type de contrat : Affermage</b>		<b>Type d'encaissement : Société</b>					
Prix HT) à compter du 01/01/2013								
Devisé : Euro								
Prix révisé = [K=1,225139] * Prix de base								
<b>Part SMDS</b>								
Prix de révision : 0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98)-0,16x(TP10a/TP10a)-0,13x(FSD2/FSD2)-0,04x(MELVA00/MELVA00)								
K = 0,15 + 0,52 ENS-QVENS-00 + 0,16 TP10-A/TP10-AO + 0,13 FSD2/FSD2 + 0,04 EL40-10-IV. EL40-10-10Q								
<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>								
<b>Part SMDS</b>								
Redevance : Abonnement - Part SMDS								
Date d'actualisation : 26/03/2013								
K : 1,225139								
<b>Part SMDS</b>								
<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>								
<b>Part SMDS</b>								
Formule de révision : 0,15+0,52x(SINSE98/SINSE98)-0,16x(TP10a/TP10a)-0,13x(FSD2/FSD2)-0,04x(MELVA00/MELVA00)								
K = 0,15 + 0,52 ENS-QVENS-00 + 0,16 TP10-A/TP10-AO + 0,13 FSD2/FSD2 + 0,04 EL40-10-IV. EL40-10-10Q								
<b>Applications des indices : Valeur connue</b>								
<b>K Intermédiaire : 1,225139</b>								
<b>Valuers de base des paramètres utilisés</b>								
<b>Valuers actualisées au 01/01/2013</b>								
Indice	Valuer de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valuer actualisée	
SINSE98	121,90000	30/09/2012	14/12/2012	SITE INTERNET INSEE	1,3902		150,41964	
(DARES)	1567407						108,20000	
Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407								
TP10a	102,00000	01/08/2012	07/12/2012	MTPB 5689			134,30000	
FSD2	100,90000	01/10/2012	07/12/2012	MTPB 5689			129,10000	
MELVA00	103,30000							
A-BASE 2000	1643161	01/11/2012	27/12/2012	SITE INTERNET INSEE	1,033		145,85960	
Substitué avec coeff. 1,033 par 1643161								

Détail du calcul du coefficient de variation						
$Résultat = 0,15 + 0,52x(SINSE98/SINSE980) + 0,16x(TP10a/TP10a0) + 0,13x(FSD2/FSD20) + 0,04x(MELVA00/MELVA000)$						
+	+	0,15	x	(150,41964/121,9)		0,150000000
..	+	0,52	x	(134,3/102)	+	0,641658842
..	+	0,16	x	(129,1/100,9)	+	0,210666667
..	+	0,13	x	(145,8596/103,3)	+	0,166333003
..	+	0,04	x		+	0,056480000
..					=====	
						1,225138512

K définitif : 1,225139						
CRITERES TARIFAIRES						
Localité sur point de fourniture : (LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,LA JOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE)						
Agent de la société : (Non);(Oui)						

Localité sur point de fourniture LE MARIGOT,LE LORRAIN,LA TRINITE,LA JOUPA BOUILLON,GROS MORNE,GRAND RIVIERE,BASSE POINTE

Tranches						
Agent de la société	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Non	28,00	34,30				
Oui	28,00	34,30				

Tranches						
Agent de la société	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Non	28,00	34,30				
Oui	28,00	34,30				

Tranches						
Agent de la société	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Non	28,00	34,30				
Oui	28,00	34,30				

# Rapport Annuel du Déléguétaire



<b>SMDS</b>	Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE
	<b>Référence contrat : 972001/02</b>
Produit : Assimilé en tant que	Type de contrat : A firmagé
	Type d'encaissement : Société
	<b>Part SMDS</b>
Prix HT à compter du 01/10/2007 Devise : Euro	Redevance : Abonnement 2nd trimestre 2007 - Agents SMDS - part SMDS Date d'actualisation : 09/10/2007 K : 1,225139
Agent de la société : (Non);(Oui)	<b>CRITERES TARIFAIRES</b>

Agent de la société	Non	Tranches					
n.r.=non assujetti à la redevance							
	<b>Critère</b>	Prix de base	Prix actualisé n.r.	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valueur							
Agent de la société	Oui	Tranches					
n.r.=non assujetti à la redevance							
	<b>Critère</b>	Prix de base	Prix actualisé n.r.	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valueur							

<b>SMDS</b>	Partenaire : Syndicat des communes du NORD ATLANTIQUE
	<b>Référence contrat : 972001/02</b>
Produit : Assimilé en tant que	Type de contrat : A firmagé
	Type d'encaissement : Société
	<b>Part SMDS</b>
Prix HT à compter du 01/07/2013 Devise : Euro Prix révisé = [K=1,225139] * Prix de base	Redevance : Consommation - Part SMDS Date d'actualisation : 26/03/2013 K : 1,225139
	<b>Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix</b>
	Formule de révision : $0,15+0,52x(\text{SINSE98/SINSE98o})+0,16x(\text{TP10ao})+0,13x(\text{FSID2/FSID2o})+0,04x(\text{MELVA000/MELVA000})$

Valeurs de base des paramètres utilisés							Valeurs actualisées au 01/01/2013		
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée		
SINSE98	INDICE DES TAUX DE SALAIRE HORAIRE (DARES) Substitué avec coeff. 1,3902 par 1567407	121,90000					150,41964		
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	1567407	30/09/2012	14/12/2012 SITE INTERNET INSEE			108,20000		
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLEMENT PSDB, C.I.)	102,00000	01/08/2012	07/12/2012 MTPB 5689			134,30000		
MELVA00	ELECTRICITE MOYEN. TENSION- TARIF VERT A-BASE 2000 Substitué avec coeff. 1,033 par 1643161	103,30000					129,10000		
		1643161	01/11/2012	27/12/2012 SITE INTERNET INSEE			145,85960		
							141,20000		
							1,033		

## Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,15+0,52x(SINSE98/SINSE80)+0,16x(TP10a/TP10ao)+0,13x(FSD2/FSD20)+0,04x(MELVA00/MELVA00)

.	+	0,15	x	(150, 41964/121, 9)			0,15000000
.	+	0,52	x	(134, 3/102)			+ 0,641658842
.	+	0,16	x	(129, 1/100, 9)			+ 0,2106666667
.	+	0,13	x	(145, 8596/103, 3)			+ 0,166333003
.	+	0,04	x				+ 0,056480000
.							=====
							1,225138512

K définitif : 1,225139

CRITERES TARIFAIRES

Localité sur point de fourniture : (ROBERT VERT PRE)(Autre)

Localité sur point de fourniture ROBERT VERT PRE

n.r.= non assujetti à la redevance

Valeur	Critère	Tranches		Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
		n.r.	n.r.				

Localité sur point de fourniture Autre

n.r.= non assujetti à la redevance

Valeur	Critère	Tranches		Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
		n.r.	n.r.				

## 15.3 CALCUL DES INDICES DE REVISION POUR LE RENOUVELLEMENT

Paramètres	Définition des paramètres							Value de base	Commentaires
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers							121.9	Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 )
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux							102.0	Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 )
FSD2	Indice Frais et Services Divers							100.9	Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 )
ENS-O	Indice trimestriel du salaire horaire brut de l'ensemble des ouvriers							121.9	Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 )
TP10-A	Canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux							102.0	Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 )
FSD2	Indice Frais en Services Divers							100.9	Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 )
EI	Coté de l'électricité tarif A d'EDF - 40 10 10							103.3	Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 )
TEMPE	Taux Européen Moyen Pondéré - EONIA								Moyenne arithmétique au cours de l'année N ( art. 7.3.2 )
	Evolution des Indices / année	1	2	3	4	5	6	7	8
ENS-O	- Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 ) pour K	121.9	125.5	129.4	133.2	133.2	101.2	103.2	105.8
TP10-A	- Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 ) pour K	102.0	106.2	110.8	115.2	115.2	123.6	126.8	131.5
FSD2	- Valeur connue au 01.12.N-1 ( art. 37.2 ) pour K	100.9	106.3	109.1	112.2	114.1	113.9	118.8	123.7
ENS-O	- Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 ) pour K1	121.9	125.5	129.4	133.2	133.2	101.7	103.5	105.8
TP10-A	- Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 ) pour K1	102.0	106.2	111.0	115.2	122.4	123.5	126.9	131.5
FSD2	- Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 ) pour K1	100.9	106.3	109.1	114.1	116.5	114.3	119.2	125.6
EI	- Valeur connue au 01.01.N ( art. 7.3.2 ) pour K1	103.3	103.3	105.0	106.5	108.6	116.9	123.4	117.1
TEMPE		2.3367%	3.6322%	4.0000%	0.7149%	0.3386%	1.0033%	1.033%	
K		1.0000	1.0292	1.0595	1.0889	1.0889	1.1442	1.1670	1.1972
K1		1.0000	1.0289	1.0573	1.0872	1.1254	1.1409	1.1658	1.1924
K3		1.0000	1.0284	1.0386	1.0400	1.0071	1.0034	1.0100	1.0100

## 15.4 LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

### POINT SUR LES NOUVEAUX TEXTES 2012 SERVICE D'ASSAINISSEMENT

*Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.*

*Cette veille n'a pas pour ambition d'être exhaustive, mais simplement d'attirer votre attention sur les principaux textes qui depuis notre précédent rapport annuel peuvent avoir une influence sur le service ou des incidences contractuelles. A cet effet, votre déléguétaire reste à votre disposition pour toute information et discussion avec vous sur les conditions d'intégration de ceux-ci dans nos obligations.*

*Les textes que nous avons sélectionnés à votre attention sur l'année 2012 sont les suivants.*

#### PLANIFICATION

##### Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

- L'article 67 de la loi Warsmann de simplification du droit modifie certains aspects des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). D'une part, les modalités de participation du public, notamment par voie électronique, sont précisées au niveau législatif. D'autre part, les dérogations aux objectifs de qualité et de quantité des eaux fixés par le SDAGE ne peuvent être adoptées qu'après mise à disposition du public pendant une durée minimale de six mois. (**Loi n° 2012-387, 22 mars 2012**)
- Evaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les projets de plan, schéma, programme ou document de planification susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement doivent, à ce titre, faire l'objet d'une évaluation environnementale, soit de manière systématique, soit après un examen au cas par cas par l'autorité administrative de l'Etat désignée à cet effet. Cette autorité peut être le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), le préfet de région, le préfet de département ou le préfet coordonnateur de bassin. Un rapport environnemental est établi, qui rend compte de la démarche d'évaluation, à laquelle le public est par ailleurs associé. (**Décret no 2012-616 du 2 mai 2012**)
- Une instruction ministérielle définit les thèmes prioritaires d'actions nationales en matière de risques naturels et hydrauliques pour 2012-2013. (**Instruction du 22 février 2012**)

#### EXPLOITATION DES OUVRAGES

- Contenu des registres des déchets mentionnés aux articles R. 541-43 et R. 541-46 du code de l'environnement (**Arrêté du 29 février 2012**)

##### Travaux et exploitation des installations en ANC

- Un arrêté de mars modifie l'arrêté fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif du 7 septembre 2009 afin de le rendre cohérent avec le nouvel arrêté définissant la mission de contrôle.  
Les nouvelles dispositions relatives au dimensionnement des installations s'appliqueront à compter du 1er juillet 2012.

Les principales modifications concernent :

- la distinction entre les installations neuves et existantes ;

- la mise en cohérence de certains termes avec l'arrêté définissant les modalités de contrôle ;
- la nécessité pour les propriétaires de contacter le SPANC avant tout projet d'assainissement non collectif ;
- la précision des dispositions relatives au dimensionnement des installations ;
- la prise en compte du règlement Produits de construction ;
- l'introduction de certaines précisions rédactionnelles.

L'arrêté vise également à permettre au service public d'assainissement non collectif d'exercer dans les meilleures conditions sa mission de contrôle. Il ne concerne que les installations dont la capacité est inférieure ou égale à 20 équivalents-habitants.

**(Arrêté du 7 mars 2012)**

- Un arrêté d'avril modifie les modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Les principales modifications envisagées concernent la définition des termes introduits par la loi du 12 juillet 2010 (« danger pour la santé des personnes » et « risque environnemental avéré »), la distinction entre le contrôle des installations neuves et celui des existantes, la définition des modalités de contrôle des installations.

Concernant la mission de contrôle des installations par la commune, l'arrêté prend en compte les nouvelles spécificités du contrôle introduites par la loi, et notamment les composantes de la mission de contrôle :

- pour les installations neuves ou à réhabiliter : examen de la conception, vérification de l'exécution ;
- pour les autres installations : vérification du fonctionnement et de l'entretien.

L'arrêté vise essentiellement à clarifier les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes. En effet, la loi Grenelle 2 distingue clairement le cas des installations neuves, devant respecter l'ensemble des prescriptions techniques fixées par arrêté, des installations existantes dont la non-conformité engendre une obligation de réalisation de travaux, avec des délais différents en fonction du niveau de danger ou de risque constaté. Ainsi :

- les travaux sont réalisés sous quatre ans en cas de danger sanitaire ou de risque environnemental avéré, d'après l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales et l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique ;
- les travaux sont réalisés au plus tard un an après la vente, d'après l'article L. 271-4 du code de la construction et de l'habitation.

**(Arrêté du 27 avril 2012)**

## Travaux et exploitation des réseaux

La loi invite les collectivités organisatrices des services d'eau et d'assainissement à une gestion patrimoniale des réseaux, en vue notamment de limiter les pertes d'eau dans les réseaux de distribution. A cet effet, elle oblige à établir un descriptif détaillé des réseaux. Le décret en précise le contenu : le descriptif doit inclure, d'une part, le plan des réseaux mentionnant la localisation des dispositifs généraux de mesure, d'autre part, un inventaire des réseaux comprenant la mention des linéaires de canalisations, la catégorie de l'ouvrage, des informations cartographiques ainsi que les informations disponibles sur les matériaux utilisés et les diamètres des canalisations. Ce descriptif doit être régulièrement mis à jour. Lorsque les pertes d'eau dans les réseaux de distribution dépassent les seuils fixés par le présent décret, un plan d'actions et de travaux doit être engagé. A défaut, une majoration de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est appliquée. **(Décret n° 2012-97 du 27 janv. 2012)**

- Un arrêté de février abroge et remplace l'arrêté du 16 novembre 1994 d'application du décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Il complète les cas d'exemption aux obligations de déclaration préalable aux travaux applicables au maître d'ouvrage (déclaration de projet de travaux - DT) et à l'exécutant des travaux (déclaration d'intention de commencement de travaux - DICT) et définit les formulaires CERFA qui doivent être utilisés pour procéder à ces déclarations.

Il définit les règles de précision des données de localisation fournies par les maîtres d'ouvrage et exécutants de travaux dans leurs déclarations préalables pour l'emprise des travaux prévus et celles fournies par les exploitants de réseaux en réponse à ces déclarations pour la localisation des réseaux.

Il impose aux exploitants de réseaux la mise en œuvre d'un processus d'amélioration continue des données cartographiques de leurs réseaux enterrés en service, reposant notamment sur l'exploitation des résultats des investigations complémentaires effectuées par les maîtres d'ouvrage de travaux.

Il fixe les modalités de mise en œuvre des investigations complémentaires ainsi que les modalités de répartition des coûts qu'elles engendrent entre le maître d'ouvrage et les exploitants de réseaux.

Il encadre les clauses techniques et financières particulières qui doivent être prévues dans les marchés de travaux à proximité des réseaux afin que les exécutants de travaux ne subissent pas de préjudice lié au respect des obligations de la présente réglementation.

Il précise les modalités des relevés topographiques destinés à relever les coordonnées géoréférencées des tracés des réseaux.

Il encadre les techniques employées par l'exécutant lors de travaux effectués à proximité des réseaux.

Enfin, il détermine les modalités d'obtention des autorisations d'intervention à proximité des réseaux sur la base de la vérification des compétences des personnes concernées et les modalités d'obtention des certifications pour les entreprises effectuant des relevés topographiques des réseaux neufs ou en service.

## (Arrêté du 15 février 2012)

- Un arrêté de juin précise que la norme rendue d'application obligatoire par l'arrêté du 15 février 2012 concernant la préparation et l'exécution de travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques de toutes catégories est la norme NF S 70-3, partie 1, homologuée le 27 juin 2012. (**Arrêté du 28 juin 2012**)
- Un décret d'août précise le décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 qui encadre la préparation et l'exécution des travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution. Le but est de réduire les dommages causés à ces réseaux lors de travaux réalisés dans leur voisinage et de prévenir les conséquences néfastes pour la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la continuité du service.  
Pour tenir compte des expérimentations menées, ce décret modificatif précise que les exploitants de réseaux de faible dimension sont exemptés du versement de la redevance de financement du guichet unique recensant les réseaux. De même, la mise en œuvre des mesures préparatoires à l'engagement d'un chantier de travaux est simplifiée lorsque la cartographie des réseaux en service est de précision insuffisante. (**Décret n° 2012-970 du 20 août 2012**)
- Un arrêté de septembre fixe le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-5 du code de l'environnement. Il a pour objet de fixer pour l'année 2012, le barème hors taxes des redevances instituées par l'article L. 554-5 du code de l'environnement pour financer le téléservice [www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr) référençant les réseaux de transport et de

distribution en vue de prévenir leurs endommagements lors de travaux tiers. (**Arrêté du 03 septembre 2012**)

- Analyse de la régularité des déclarations préalables aux travaux dans les premières semaines de la mise en application de la réforme anti-endommagement (NOR : DEVP1232573V) (min. écologie no 2012/16, 10 septembre 2012) (**Avis du 10 septembre 2012**)

## GESTION DU SERVICE

L'article L. 2224-12-4 du code général des collectivités territoriales prévoit que le service d'eau informe l'abonné en cas d'augmentation anormale de sa consommation. Dans le cas où cette augmentation est due à une fuite de canalisation, le montant de la facture d'eau est plafonné, à condition que l'abonné ait fait réparer la fuite.

Le décret précise que ne sont prises en compte, à ce titre, que les fuites de canalisation d'eau potable après le compteur, à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage. Il précise l'étendue de l'obligation d'information de l'abonné qui incombe au service de distribution d'eau ainsi que la nature des justificatifs à produire par l'abonné pour bénéficier d'un plafonnement de la facture d'eau, le service pouvant procéder au contrôle de ces justificatifs.

Le décret fixe le principe selon lequel, en cas de fuite d'eau sur canalisation après compteur, le volume d'eau imputable à la fuite n'entre pas dans le calcul de la redevance d'assainissement. Il fixe les modalités selon lesquelles ce volume est estimé.

Il entre en vigueur le 1er juillet 2013, mais les factures établies à compter du 27 septembre 2012 peuvent donner lieu à une demande de plafonnement en cas de fuite de canalisation après compteur (sur justificatif).

**(Décret 2012-1078 du 24 septembre 2012)**

## SURVEILLANCE

### Nomenclature IOTA

- Modification de diverses dispositions relatives à la nomenclature et à la procédure en matière de police de l'eau. Le Décret a pour objet de modifier la nomenclature IOTA et les procédures d'instruction des autorisations et déclaration. Notamment, il ajoute comme pièce constitutive du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration, le code SIRET du pétitionnaire (ou, à défaut, sa date de naissance). Aussi, il supprime l'obligation d'accompagner le dossier de demande d'autorisation de l'avis émis par l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Enfin, il limite à 3 mois le délai fixé par le préfet au pétitionnaire pour compléter, le cas échéant, son dossier de déclaration. (**Décret n° 2012-1268 du 16 novembre 2012**)

### SANTE – SECURITE AU TRAVAIL

### REGLEMENTATION SPECIFIQUE EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT TEXTE 2012

Arrêté du 22 décembre 2011 relatif aux critères de compétence des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques et de mettre en œuvre les processus de vérification des installations électriques temporaires (JO 27 janvier 2012)

Décret n°2012-136 du 30 janvier 2012 relatif à la fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Arrêté du 30 janvier 2012 relatif au modèle de fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Décret n°2012-134 du 30 janvier 2012 tirant les conséquences de la création de la fiche prévue à l'article L. 4121-3-1 du Code du travail (JO 31 janvier 2012).

Décret n°2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail (JO 31 janvier 2012).

Arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (JO 22 février 2012).

Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante (JO 7 mars 2012).

Décret n° 2012-284 du 28 février 2012 relatif à la possession obligatoire d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur (JO 1<sup>er</sup> mars 2012).

Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante (JO 5 mai 2012).

Décret n°2012-746 du 9 mai 2012 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle contraignantes pour certains agents chimiques (JO 10 mai 2012).

Arrêté du 9 mai 2012 fixant des valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives pour certains agents chimiques (JO 10 mai 2012).

Instruction interministérielle n° DGS/DUS/DS SCGC/DGT/DGCS/DGOS/2012/197 du 9 mai 2012 relative aux nouvelles dispositions contenues dans la version 2012 du plan national canicule et à l'organisation de la permanence des soins propre à la période estivale.

Décret n° 2012-674 du 7 mai 2012 relatif à l'entretien et au contrôle technique des ascenseurs (JO 8 mai 2012)

Arrêté du 19 avril 2012 relatif aux normes d'installation intéressant les installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs (JO 2 mai 2012)

Arrêté du 20 avril 2012 relatif au dossier technique des installations électriques des bâtiments destinés à recevoir des travailleurs (JO 2 mai 2012)

Arrêté du 30 avril 2012 relatif au contenu de l'imprimé utilisable pour la vérification de certaines installations électriques temporaires, aux modifications de l'arrêté relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales d'installations électriques et sur demande de l'inspection et de l'arrêté relatif aux critères de compétences des personnes chargées d'effectuer les vérifications périodiques des installations électriques (JO 10 mai 2012)

Arrêté du 26 avril 2012 relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution (JO 5 mai 2012)

Circulaire CIR-11-2012 du 10 avril 2012 relative à la surveillance post-professionnelle des salariées ayant été exposés à des agents ou procédés cancérogènes.

Arrêté du 28 juin 2012 pris en application de l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (JO 8 juillet 2012)

Loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel (JO 7 août 2012)

Arrêté du 14 août 2012 relatif aux conditions de mesurage des niveaux d'empoussièrement, aux conditions de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres d'amiante et aux conditions d'accréditation des organismes procédant à ces mesurages (JO 23 août 2012)

Avis n° 2012-16 du 10 septembre 2012 relatif à l'analyse de la régularité des déclarations préalables aux travaux dans les premières semaines de la mise en application de la réforme anti-endommagement.

CIRCULAIRE DGT 2012/12 du 9 octobre 2012 relative à la prévention des risques électriques

Arrêté du 12 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD ») JO 20 décembre 2012

Arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative de « dossier technique amiante » (JO 30 décembre 2012)

Arrêté du 26 décembre 2012 relatif à la formation des coordonnateurs SPS et des formateurs de coordonnateurs (JO 30 décembre 2012)

Recommandation CNAMTS R 472 : Mise en œuvre du dispositif CATEC – Certificat d'aptitude à travailler en espaces confinés dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement

Décret n° 2011-1475 du 9 novembre 2011 portant diverses mesures réglementaires de transposition de la directive 2006/126/CE relative au permis de conduire (JO 10 novembre 2011)